

LYON-SPORT

Journal de tous les Sports

Organe Officiel de toutes les Fédérations et des principales Sociétés Sportives

DE LYON ET DU SUD-EST

PARAISANT TOUS LES SAMEDIS

ABONNEMENTS

Rhône et Départ^{ts} limitrophes, un an 6 fr.
Autres Départements, un an 8 50
Etranger, un an..... 8 fr.

Chaque demande de changement d'adresse
50 centimes en plus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION

63, rue de l'Hôtel-de Ville, 63

LYON

LES ANNONCES

sont reçues au

BUREAU DU JOURNAL

HIPPISME



Aux Courses de Charbonnières

Mélie à son amie Frisquette

Jamais, de mémoire d'âne, ma chère Frisquette, l'hippodrome de Sainte-Luce n'avait vu un tel essaim de jeunes et jolies femmes, des toilettes plus élégantes et de *plus bel air*, (on ne dit plus smart, ma chère !) une foule plus compacte, plus riieuse, plus sympathique. On sentait, je t'assure, que nous ne faisons plus qu'un avec les spectateurs, ce qui est flatteur pour eux, tu penses !

Pourquoi faut-il que le devoir professionnel, l'allaitement d'un tas de petits bourgeois, t'ait empêché de courir avec nous, cette année !

Le coup d'œil du pesage, vu de la piste, était ravissant. Le tout Lyon mondain, officiel et sportif était là. Un grand monsieur, on m'a dit qu'il porte un nom cher au protocole, nous a photographiés en groupe et tu ne saurais t'imaginer les effets suggestifs que son appareil a tirés de cette confusion, de cette fraternité entre nous tous, coureurs, jockeys et spectateurs. Ma robe gris foncé surtout tranchait harmonieusement avec les toilettes blanches ou très claires de ces dames.

Nous nous tenions peut-être un peu mieux ! J'ai vu de jeunes hommes trop empressés, serrant de trop près leurs compagnes et semblant leur dire des choses très raides. Même, à un moment, Mistral m'a glissé à l'oreille : « Ah ! si nous en faisons autant. » J'ai dû le faire faire.

Ce pauvre Mistral ! Ce spectacle émoustillant, le désir de me plaire, ce je ne sais quoi qui était en l'air, tout a contribué, lorsque nous nous sommes mis en ligne pour le Prix de la Source, à lui donner une vigueur dans les reins dont je ne le croyais plus capable. Il en avait oublié son âge et la manière dont il abordait les obstacles me charmait malgré moi.

Mais l'effort était trop beau pour être continu, et je le sentis bientôt faillir. Je n'ai pas voulu lui faire honte devant tant de monde ; j'ai fait semblant d'être lasse et il a eu le dessus.

Je me suis classée deuxième. Il avait été convenu avec Yvette que je serais arrivée première dans le Grand Prix de Charbonnières, et qu'à nous deux nous aurions donné une leçon à Jean-Marie III, trop fier depuis la réunion de Genas. Mais cette chipie qui se tremousse toujours devant Frisk, dont cependant elle

n'a rien à espérer, car tu sais bien qu'on le fait courir sans danger avec nous, *le pône* ! a pris la tête et mené un tel train que je n'y ai vu que du feu. Elle me le paiera.

J'ai pris ma revanche dans le grand steeple-chase où je suis arrivée première dans un fort beau style.

M. Cochet, notre starter, m'a souri ; M. le curé m'a donné une tape amicale et M. le vicairé a prétendu que j'aurais séduit l'âne de Balaam. La plaisanterie a passé parce qu'elle est biblique.

Reviens vite, ma chère Frisquette, prendre ta part de nos succès, car il n'y a plus de belles fêtes sans nous et il est des directeurs de vélodromes qui n'ont plus d'espoir qu'en notre concours pour relever leurs affaires.

Ta Mélie.

Courses d'Anes de Sainte Luce

La Société des Courses de Charbonnières, qui en est à sa 14^e année d'existence, n'a jamais eu à enregistrer un nombre d'entrées approchant de celui de dimanche dernier.

On ne savait où trouver une place dans l'enceinte du pesage, et, sur la pelouse, on se bousculait littéralement.

Dans l'enceinte du pesage nous remarquons : M. Girard, maire de Charbonnières, président du comité des Courses ; Causse, conseiller général ; Couture, chef de cabinet de M. le préfet du Rhône ; Martin, vice-président du Conseil de préfecture ; Dumond, président de la Caisse d'épargne de Lyon ; MM. Chantre, Rajon, M. et Mine de Bridieu, M. et Mme Ribet de Monthieux, MM. Tramoy, de Valence-de Marbot, M. et Mme P. Duchez, M. et Mme Mollard, Mme et M. Streichenberger, etc.

M. Cochet était starter, et MM. Audras frères, Sarre et Chailion, juges à l'arrivée.

Voici les résultats des courses :

1^{re} COURSE. — **Prix des Haras**, pour ânes entiers montés (7 partants sur 8 inscrits). — 1. *Figaro*, à Dumas, monté par Faurix ; 2. *Negro*, à Guerre, monté par Claudius ; 3. *Friquet*, au marquis de la Beffe, monté par Couturier.

Pari mutuel. — Gagnant 52 fr. ; placé 26 fr. 50.

2^e COURSE. — **Prix du Comité** (course attelée). — En raison du grand nombre de partants, cette course s'est faite en deux épreuves, considérées chacune comme course spéciale.

1^{re} épreuve (5 partants). Gagnant *Figaro*, placé *Jean-Marie III*.

Pari mutuel. — Gagnant 12 fr. ; placé 7 fr.

2^e épreuve (4 partants). — Gagnant, *Baptiste*, à Bouché ; placé *Le Gosse*, à Giraudier.

Pari mutuel. — Gagnant 10 fr. ; placé 10 fr. 50.

AUTOMOBILES ROCHET-SCHNEIDER

se distinguent
par leur

SILENCE ABSOLU
ABSENCE DE TRÉPIDATION
Fabrication supérieure

3^e COURSE. — **Prix de la Source** (course de haies, 9 partants sur 11 inscrits). — 1. *Mistral*, au comte de Méginand, monté par Tom; 2. *Mélie*, à Sansville, montée par Philippe.

Pari mutuel. — Gagnant 77 fr.; placé 37 fr.

4^e COURSE. — **Prix des Dams** (course attelée). — 1. *Roi Soleil II*, à Raffin.

Pari mutuel. — Gagnant 27 fr.

5^e COURSE. — **Grand Prix de Charbonnières** (8 partants sur 9 inscrits). — 1. *Yvette*, monté Maurix; 2. *Mélie*; 3. *Mon Espoir*.

Pari mutuel. — Gagnant 41 fr. 50; placé 7 fr.

6^e COURSE. — **Prix du Grand Cercle républicain de Lyon** (4 partants sur 6 inscrits). — Gagnant *Friska*.

7^e COURSE. — **Prix des Baigneurs** (grand steeple-chase). — Gagnant *Mélie*, à Sansville, montée par Philippe.

Pari mutuel. — Gagnant 25 fr. 50; placé 7 fr.

Courses de Villefranche

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Dimanche 16 juillet*

Nos pronostics

PRIX DE L'ÉLEVAGE (trot monté ou attelé). — *Martha*, gagnante; *Rose Thé* et *Briouze* pour les places.

PRIX DES CIRCONSCRIPTIONS (trot attelé ou monté). — *Quand-Même*, gagnant; *Faisan III*, *Pallas* pour les places, dans l'ordre.

GRAND INTERNATIONAL (trot attelé). — *Paquerette*, gagnante *Piombino* et *Maud Anno* placés.

PRIX DES AMATEURS (trot attelé). — *Brazil*, gagnant; *La Gironde* et *Jim Blim*, dans l'ordre, pour les places.

STEEPLE CHASE MILITAIRE (officiers) 2^e série. — (2 claies, 2 haies, barre fixe, rivière, mur). — *Rameur*, gagnant; *Lady Anna* et *Quêteur* placés.

STEEPLE CHASE MILITAIRE (sous-officiers) 3^e série (2 claies, 2 haies, 1 mur). — *Vanille*, gagnante; *Agar* et *Solitarian* pour les places.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Lundi, 17 juillet*

Nos pronostics

PRIX DE VILLEFRANCHE. — Consolation. — (trot monté ou attelé). — *Rally*, gagnant; *Sapeur* et *Pâquerette* pour les places.

HANDICAP DES AMATEURS (trot attelé). — *Ecurie Maire*, gagnante.

COURSE AU GALOP. — Plate (hacks et hunters) gentlemen, *Izol*, gagnant; *Mlle Edith* et *Splendeur*, placés.

COURSE DE HAIES (hacks et hunters) gentlemen. — *Drum-Car* gagnant; *Belle de Mai* et *Mil* placés.

GRAND HANDICAP INTERNATIONAL (trot attelé). — *Piombino*, gagnant; *Seneca Medium* et *Rocroi*, pour les places.

Courses de Chalamont.

Voici le programme de la journée du 30 juillet courant. Les courses commenceront à 2 heures :

Prix de la Société sportive d'Encouragement (au trot monté). — 1500 fr. pour poulains entiers et pouliches de demi-sang, nés et élevés dans la deuxième circonscription d'inspection générale des haras, comprenant les circonscriptions de : Anancy, Blois, Cluny et Pompadour, âgés de 3 ans, montés au trot, et n'ayant jamais gagné trois premiers prix en France ou à l'étranger. — Distance, 3,100 mètres environ.

Prix du Conseil général (course plate au galop). — Hacks et Hunters. — 600 fr. pour tous chevaux de 3 ans et au-dessus, n'ayant pas, depuis le 1^{er} janvier dernier, jusqu'au moment de la course, couru d'autres courses (plates ou à obstacles), que

celles réservées aux Hacks et Hunters. Distance 2,500 mètres environ.

Prix de la Ville de Chalamont (course de haies) (officiers et gentlemen). — 600 fr. pour tous les chevaux de 3 ans et au-dessus n'ayant pas couru, depuis le 1^{er} janvier dernier, dans d'autres courses (plates ou à obstacles), que celles réservées aux Hacks et Hunters, montés par des officiers ou des gentlemen, selon le règlement de la Société de Sport de France. Distance : 2,800 mètres environ.

Prix de la Culture (au trot monté). — 800 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments de 3 à 7 ans, nés et élevés dans le département de l'Ain, issus d'un étalon de pur sang ou demi-sang approuvé ou simplement autorisé par l'administration des Haras. Distance : 2,800 mètres environ.

Ce prix est exclusivement réservé aux propriétaires, fermiers et métayers du département de l'Ain, qui exercent constamment la profession d'ouvriers agricoles et cultivent, de leurs propres mains, leur propriété ou leur ferme, qui engageront des chevaux dans les conditions énoncées ci-dessus, élevés chez eux et leur appartenant depuis deux ans, qui seront montés par eux-mêmes, leurs fils, leurs domestiques ou leurs amis, à l'exclusion des entraîneurs ou jockeys de profession. La tenue de course est exigée.

Prix de la Circonscription et de la Société d'Encouragement (au trot attelé). — Voitures à deux roues. — 500 fr. pour chevaux entiers, hongres et juments, de 3 à 6 ans, nés et élevés dans la circonscription des haras de Cluny et d'Anancy. Les chevaux nés et élevés dans le département de l'Ain, bénéficieront d'une avance de 100 mètres et pour l'âge et pour les sommes gagnées.

Courses de Vichy.

PREMIÈRE JOURNÉE. — *Lundi, 3 juillet.*

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — 10 chevaux engagés, 7 partants; 1^{er} *Souriant*, à M. Etienne Guyon, en 5' 36"; 2^e *Saint-Saulge*, à M. Gaston Guény; en 5' 41"; 3^e *Souvi-gny*, à M. le comte H. de Chantemerle.

Pari mutuel. — *Souriant*, gagnant 8 fr. 50; placé 6 fr. 50. *Saint-Saulge*, placé 41 fr. 50.

Prix du Hammam. — 10 chevaux engagés, 9 partants : 1^{er} *Eve*, à M. Jacques Rizet; 2^e *Jaguar*, à M. P. Colin, à 2 longueurs du premier; 3^e *Vin-Sec*, à M. P. Colin, à 4 longueurs du deuxième.

Pari mutuel. — *Eve*, gagnante 9 fr.; placée 7 fr. 50; *Jaguar*, placé 11 fr. et *Vin-Sec*, placé 9 fr.

Prix d'essai (course de haies). — 10 chevaux engagés, 4 partants; 1^{er} *Agha*, à M. Ph. Saulville; 2^e *La Musique*, à M. J. Thirouin, à 5 longueurs du premier; 3^e *Seigneur-du-Grais*, à M. T. Dugas.

Pari mutuel. — *Agha*, gagnant 12 fr.; placé 8 fr. 50; *La Musique*, placée 8 fr. 50.

Dans cette course Navarin, appartenant à M. F. Watkins, monté par le jockey Lock est tombé au dernier obstacle.

Prix du Sichon. — 8 chevaux engagés, 6 partants; 1^{er} *Roitelet*, à M. Gaston Perrot, en 6' 49"; 2^e *Saisy*, à M. E. Ouyon, en 6' 52"; 3^e *Or*, à M. Josselme, en 5' 55".

Pari mutuel. — *Roitelet*, gagnent 67 fr.; placé 13 fr.; *Saisy*, placé 9 fr.

Steeple-chase militaire. — 13 chevaux engagés, 7 partants; 1^{er} *Eloi*, à M. de Montmorin, lieutenant au 10^e chasseurs; 2^e *Kombarr*, à M. Delafon, lieutenant au 22^e dragons, à 2 longueurs du premier; 3^e *Goth*, à M. F. Godinot, lieutenant au 10^e chasseurs, à une demi-longueur du deuxième.

Pari mutuel. — *Eloi*, gagnant 37 fr. 50; placé 15 fr.; *Kombarr*, placé 15 fr. 50.

DEUXIÈME JOURNÉE. — *Mercredi, 5 juillet.*

Prix de la Société d'Encouragement. — 22 inscrits, 8 partants; 1^{er} *Préjugé*, à M. Martin en 6' 3"; 2^e *Quatrejoie*, à M. Bouchet, en 6' 5"; 3^e *Roitelet*, à M. G. Perrot, en 6' 9".

Pari mutuel. — *Préjugé*, gagnant 16 fr. 50; placé 10 fr.; *Quatrejoie*, placé 20 fr. 50 et *Roitelet*, placé 13 fr.

Prix de l'Eden. — 5 inscrits, 3 partants; 1^{er} Izol, à M. le comte de Colbert; 2^e Mérida, à M. L. Balay, à demi-longueur du premier; 3^e Corlay, à M. de Romanet à 2 longueurs du deuxième.

Pari mutuel. — *Izol*, gagnant 8 fr. 50; placé 8 fr.; *Lérida*, placé 6 fr. 50.

Prix du Conseil Municipal. — 8 inscrits, 4 partants; 1^{er} Favori, à M. Ribour, en 7' 37"; 2^e Saisy, à M. Etienne Guyon, en 7' 39"; 3^e Picotin, à Mme Bruno, en 7' 53".

Pari mutuel. — *Favori*, gagnant 9 fr. 50; placé 5 fr. 50; *Saisy*, placé 7 fr.

Prix de la Société Sportive d'Encouragement. — 13 inscrits, 4 partants; 1^{er} Chiriane, à M. le baron des Michels; 2^e Cratère,

Pari mutuel. — *Thyriane*, gagnante, 16 fr. 50; placée 7 fr.; *Cratère*, placé 6 fr. 50.

TROISIÈME JOURNÉE. — *Jeudi, 6 juillet.*

Prix de l'Alcazar. — 1^{er} Eve, à M. Bizet; 2^e Jaguar, à M. Colin; 3^e Noals'Ark, à M. Josselme.

Pari mutuel. — *Eve*, gagnante 16 fr. 50, placée 7 fr.; *Jaguar*, placé 7 fr.; *Noal's Ark*, 22 fr. 50.

Prix international. — 1^{er} Sorbet, à M. Beauchamp, en 55"; 2^e Favori, à M. Ribour; 3^e Quatrejoie, à M. Bouchité.

Pari mutuel. — *Sorbet*, gagnant 8 fr.; placé 6 fr. 50; *Favori*, placé 10 fr.

Prix Mesdames. — 1^{er} Antigone III, à M. Dugas; 2^e Navarin, à M. Watkins; 3^e Roboam, à M. Dugas.

Pari mutuel. — *Antigone III*, gagnant 12 fr. 50; placé 6 fr.

Dans cette course, *Lahayevoux*, pouliche, appartenant à M. le vicomte de Montlivaux, montée par Wright, tombe dans la ligne opposée à l'arrivée, son jockey fait panache, il en est quitte pour quelques blessures sans gravité.

Saint-Léger du Centre. — 1^{er} Saint-Saulge, à M. Guény, en 6'24"; 2^e Souriant, à M. Guyon; 3^e Souvigny, à M. le comte de Chantemerle.

Pari mutuel. — *Saint-Saulge*, gagnant 14 fr. 50; placé 5 fr. 50; placé 5 fr.; *Souriant*, placé 6 fr.

Prix de l'Ardoisière. — 1^{er} Cabidoulin, à M. le comte d'Espous de Paul; 2^e La Marquise, à M. Zafiropule, battue de 3 longueurs.

Pari mutuel. — *Cabidoulin*, gagnant 35 fr.; placé 16 fr.; *La Marquise*, placée 11 fr. 50.

Courses de Paray-le-Monial.

Les courses de dimanche ont été favorisées par un temps splendide. Beaucoup de monde. Les tribunes étaient bondées et les étrangers nombreux.

Prix de la Ville (trot monté et attelé), distance 2,850 mètres. — 1. Samson, à M. Goudard-Royet; 2. Procope, à M. Championnet; 3. Robinsonne, à M. Rozet-Clair; 4. Ménéliek, à Vital de Launay; 5. Sarcelle, à M. Rozet-Fournier.

Pari mutuel : gagnant, 9 francs; placé remboursé.

Prix du Gouvernement (trot monté), distance 2,200 mètres. — 1. Paskou, à M. Vital du Cerf; 2. Paysan, à MM. Brantu et Ducreux-Petit; 3. Randan, à M. de Chantemerle; 4. Riette, au même, monté par Lacroix.

Pari mutuel : gagnant 51,50; placé, 15,50 et 14 fr.

Prix de la Société d'Encouragement, distance 3,200 mètres. — 1. Roboam, à M. Dugas; 2. Louvois, à M. de Romanet; 3. J'y pense, à M. Thirouin. Belle course bien suivie et chaleureusement disputée.

Pari mutuel : gagnant, 39 francs, placé 11 et 3 francs.

Prix de la Varanne (trot monté), distance 3,200 mètres. —

1. Saint-Saulce, à M. Guény; 2. Souriant, à M. Guyon; 3. Soubise, à M. de Chantemerle; 4. Samson, à M. Gondard.

Pari mutuel : gagnant, 14,50; lacé, nul.

Prix de la Société des Steeple-Chases de France. — 1. Rameur, à M. de Romanet, monié par le propriétaire; 2. Basket, au vicomte de Reuille, monté par M. Benaguet; 3. Marcelle II, à M. Watkins, monté par M. Dinet.

Pari mutuel : gagnant 9 fr. 50, placé 7 fr., 6 fr. 50 et 9 fr. 50.

Prix de la Société d'Encouragement. — Demi-sang, trot attelé. — 1. Roxanne, à M. Barrier, monté par Evans, 5'51"; 2. Sainte-Radegonde, à M. Guyon, monté par M. Leviviers, 5'54"; 3. Rayon-d'Or, à M. Chaplain, monté par le propriétaire, 6'2"; 4. Or, à M. Josselme, monté par le propriétaire.

Pari mutuel : gagnant, 18; placés, 7, 6,50.

Paskou, arrivé deuxième, a été disqualifié comme n'étant pas parti à sa distance, ayant gagné un prix de plus de 2,000 francs.

Prix de la Compagnie des chemins de fer de Paris à Lyon et à la Méditerranée (course de haies, gentlemen. — 1. prix, Florentine, à M. Bouchet, montée par le propriétaire; 2. Lérida, à M. Balay, monté par M. Bénaguet; 3. Maçon, à M. Xavier Riant, monté par le propriétaire.

Pari mutuel : gagnant, 23; placés 9 fr. 50 et 8 fr.

3 longueurs du premier au deuxième, 5 longueurs du second au troisième.

Courses de Marseille

La première journée de la réunion d'été, au parc Borély a été réussie dimanche; elle fait bien augurer des deux autres réunions annoncées par la Société sportive de Marseille pour le 14 juillet et dimanche prochain. Le public, du reste, était nombreux sur la pelouse et au pesage et a suivi avec intérêt la lutte des différentes épreuves portées au programme.

Voici les résultats :

Prix du Littoral (arabes et anglo-arabes); 1.500 francs, 1.800 mètres, deux partants : 1. Trabanel, à M. G. Arnaud (Grundy); 2. Ali-Baba II, à M. W. Canaple. Gagné de 10 longueurs. — Pari mutuel : Pesage, 8 fr.; pelouse, 10 francs.

Prix Coulon (2.000 francs, 4.000 mètres), deux partants : 1. Corronadora, à M. W. Canaple (W. Pantall); 2. Cluny II, à M. Ph. Sanlaville. Gagné de deux longueurs et demie. — Pari mutuel : Pesage, 6 fr. 50; pelouse, 8 francs.

Prix du Château. (A réclamer 1.500 fr., 2.000 mètres), — cinq partants : 1. Clodomir, à M. Menier (Tamin); 2. Dona-Sol, à M. Piraino (Grundy). Gagné de 5 longueur, 2 longueurs du second au troisième. — Pari mutuel : pesage, gagnant 18 francs; placés, 9 fr. et 6 fr.; pelouse, gagnant 15 fr. 50; placés, 7 fr. 50 et 6 francs.

Prix de Montredon (course de haies, à réclamer 1500 fr. 3.200 mètres). — Sept partants : 1. Exquise, à M. Damoy-Picon (A. Bates); 2. Salpêtre, à M. Ch. de Ravel (F. Bates). Non placés : Mirliton II, Edimburg, The-Rose, Fidelka et Clémentine III. Gagné de 5 longueurs, 3 longueurs du second au troisième. — Pari mutuel : pesage, gagnant 37 fr. 50; placés, 11 fr. et 7 fr.; pelouse, gagnant 46 fr. 50; placés, 11 fr. 50 et 7 fr.

Prix d'essai (course de haies, 3.000 fr. 2.500 mètres. — Cinq partants : 1. Diapason, à M. A. Menier (Tamin); 2. l'Arlésienne, à M. Ph. Sanlaville (Roobson). Non placés : Catcharéou, Agha (dérobé), Marinette (tombée). Gagné facilement, le troisième loin. — Pari mutuel : pesage, gagnant 12 fr.; placés, 7 fr. 50 et 19 fr. 50; pelouse gagnant 16 fr. 50; placés, 8 fr., et 19 fr. 50.

Prix du Gouvernement (trot monté. 1.500 fr. 3.800 mètres). — 5 partants : 1. Rêve-à-toi, à MM. Bellinguiet et Chozenon; 2. Pâquerette, à M. Rivolon. Non placés : Picotin, Rosse et Corsaire (ce dernier n'a pas fini le parcours). Gagné très facilement; le deuxième à plusieurs longueurs; les autres très loin. — Pari mutuel : pesage, gagnant 6 fr. 50; placés, 6 fr. et 9 fr.; pelouse, gagnant 7 fr.; placés, 6 fr. et 7 fr. 50.

CHASSE



CHIENS

L'Ouverture de la chasse

Deux mois encore nous séparent du moment où les chasseurs pourront sortir leur fusil de son étui, et, déjà (c'est le premier acte administratif du nouveau ministre de l'agriculture, M. Jean Dupuis) les dates de l'ouverture dans les départements, situés en dehors de la première zone, viennent d'être arrêtées.

On sait que c'est sur les propositions des préfets, après avis des Sociétés d'agriculture et des Sociétés de chasseurs, que le ministre de l'agriculture fixe les dates de l'ouverture.

Aux termes de l'arrêté ministériel, les départements du Cher, de l'Indre, de l'Indre-et-Loire, de Lour-et-Cher, de la Haute-Saône, des Deux-Sèvres, de la Vendée et de la Vienne et le Territoire de Belfort, sont ajoutés aux départements de la deuxième zone : Ain, Allier, Basses et Hautes-Alpes, Aveyron, Cantal, Charente, Charente-Inférieure, Corrèze, Creuse, Dordogne, Doubs, Drôme, Isère, Jura, Loire, Haute-Loire, Lot, Lozère, Puy-de-Dôme, Rhône, Saône-et-Loire, Savoie, Haute-Savoie, Tarn et Haute-Vienne, pour lesquels l'ouverture aura lieu le 27 août.

Dans la troisième zone, l'ouverture est fixée au 3 septembre. Cette zone comprend les départements suivants : Aisne, Ardennes, Aube, Calvados (partie), — on revient encore à l'ancien errement de diviser le même département pour la plus grande satisfaction de MM. les braconniers — Côte d'Or, Eure, Eure-et-Loire, Loire-Inférieure, Loiret, Maine-et-Loire, Marne, Meuse, Nièvre, Nord, Oise, Orne, (partie) Pas-de-Calais, Sarthe, Seine-Inférieure, Seine-et-Marne, Seine-et-Oise, Somme, Vosges, Yonne.

Comme on le voit, dans un grand nombre de départements, l'ouverture de la chasse a été avancée ; l'état actuel des récoltes le permet.

CHAUSSURES DE LUXE ET DE CHASSE

Bottes tissus élastique et cuir
Absolument imperméables et de toute solidité

de la Maison **CORDING & Cie**, de LONDRES

AZALBERT & ICHÉ, seuls dépositaires à Lyon, 22, rue Terme

TIR AUX PIGEONS

Tir aux Pigeons de Lyon.

Dimanche dernier, a été tiré le **Premier championnat annuel**. Après une lutte des plus intéressantes, M. Gazagne est arrivé premier avec 22/26. M. Magnin s'est classé second avec 21/26.

Tir aux Pigeons de Vichy.

Tir du 1^{er} juillet. — **Poule d'essai**, baron de Rye et M. Deschaux 2/2.

Prix de la Montagne verte, 1^{er} M. Deschaux, 4/6 ; 2. baron du Rye ; tuant 3/6.

Poule réglementaire, MM. d'Hendecourt et baron du Rye, 1/4. Ont pris part : baron du Rye, Deschaux, vicomte de St-Genis, comte de Saupigny, Lamy, Delpeuch, Farias, vicomte de Dural, Guyat, de Rocherolle, du Perron, d'Hendecourt.

Tirs des 2 et 3 juillet. — **Poule d'essai**, MM. Rogers et Deschaux tuant 1/4.

Prix de Consolation, MM. Deschaux, Rogers, 1^{er}s, tuant 4/4.

Poule réglementaire, Deschaux, 3/3.

Ont pris part : Hue, Dure, Gellard, Deschaux, comte de Saupigny, du Perron, Rogers, Gil, d'Hendecourt, Thonnier, Prévot, comte de Longueil, Frévet, Béharelle, prince Pierre d'Aremberg, de Tracy, Ed. Damours, Watrous.

Tirs des 5, 6 et 7 juillet. — **Poule d'essai**, M. Adam, 3/3.

Prix des Accacias, Deschaux, 3/3.

Poule réglementaire, de Tracy, 2/3. Ont pris part : de Tracy, Ed. Damour, de Chalanat, Gil, prince Pierre d'Aremberg, Deschaux, Adam, d'Hendecourt.

PROGRAMME DES 14, 15, 16 JUILLET

Poule d'essai, 1 pigeon 26 mètres, 6 pigeons handicap.

Prix offert par la Direction du tir, une bourse de 5 louis.

Poule réglementaire, 1 pigeon 27 mètres.

Doublé 22 mètres.

Tir aux Pigeons de Spa.

Mardi, 13 juin. — **Prix des Marguerites**, handicap, un objet d'art, un pigeon. 1^{er} M. Schiaparelli 26 m. 1/2 ; 2. M. Roberts, 27 m. 1/2 ; G. Braconnier, 22 m. 1/2.

Poule réglementaire, un pigeon à 26 mètres — MM. Roberts, 29 m. 1/2 ; G. Braconnier, 22 m. 1/2.

Autres poules gagnées par M. Torrigianni.

Match entre M. Torrigianni, 26 m. ; Herfeldt, 22 m. — 1^{er} M. Torrigianni ; 2^e M. Herfeldt.

Mercredi 28 juin. — **Prix des Roses**, handicap un pigeon, 1000 francs de prix. — 1^{er} Jacques Simonis, 22 m. ; 2. H. Hall, 26 m. ; Jos. Simonis, 21 m. ; 4. Dontriers, 23 m.

Poule réglementaire, un pigeon à 27 m. — MM. Wall, 28 m. 1/2 ; Michelinek.

Autres poules gagnées par M. J. Simonis, Jacq. Simonis, baron And. del Marmol.

TIR

VI^e concours national de tir

Organisé par la société *La Patriote de Marseille*

Nous recevons les nouvelles suivantes :

Après entente avec la ville de Marseille, le VI^e concours national de tir, inaugurera les fêtes du 25^e centenaire de la fondation de Marseille. L'ouverture aura lieu dans la première quinzaine d'octobre.

Les subventions actuellement acquises se décomposent ainsi : subvention de l'Etat 50.000 fr. ; subvention de la Ville, 30.000 francs ; subvention du département, 14.000 fr. ; subventions de l'Union 5.000 fr., total 96.000 francs.

Le Comité de direction vient d'adresser aux sociétés et tireurs, une circulaire pour solliciter des dons, espèces ou nature, et nous espérons qu'ils arriveront nombreux.

Une demande de tarif quart de place a été faite et aura probablement une solution favorable.

Le programme dont nous reproduisons un extrait, comporte 85.000 francs de prix et 35.000 fr. de primes.

RÉSUMÉ DU PROGRAMME

Catégorie 1. — Concours public. — Distance 200 m.

Armes de guerre : Fusils réglementaires Lebel, Gras, Châtellerault et Kropatschek.

Positions réglementaires facultatives. — Séries illimitées de 4 balles.

Coût de la série munitions non comprises : 1 fr. sans droit aux primes de cartons. 2 fr. avec cartons bonifiés. 3 fr. avec cartons bonifiés doubles. Primes de cartons : 5 fr. les dix.

601 prix — 25.000 fr. espèces.

Classement. — Au plus haut point : **351 prix — 17.000 fr.** dont Prix d'honneur aux dix meilleures séries, 1.000 fr. — 1^{er} prix aux 4 meilleures séries, 600 fr., dernier prix, 20 fr.

Au plus près du centre 250 prix 8.000 fr. dont : 1^{er} prix, 500 fr., dernier prix, 10 fr.

N. B. — Le classement le plus avantageux à la série ou au centre sera seul attribué.

Cible blanche de 80 centim., divisée en 10 zones Loyal visuel noir de 40 centimètres. Carton de 16 centimètres.

Catégorie 2. — Réserve aux tireurs Français. Distance 200 m.

Armes de guerre : Fusils réglementaires Lebel, Gras, Châtelleraut et Kropatschek.

Grand Prix national : Positions réglementaires facultatives. Tir en 3 séries fixes de 10 balles. Coût de l'inscription : 15 fr., munitions non comprises.

127 prix — 7.000 espèces.

Classement. — Grand prix national offert par l'Union des sociétés de tir de France aux 3 meilleures séries 1.000 fr., prix d'honneur aux 2 meilleures séries, 600 fr., 1^{er} prix à la meilleure série 400 fr. Dernier prix à la meilleure série, 15 fr. Médailles de bronze aux tireurs non classés.

Loyale cible blanche de 80 centim. ; visuel noir de 40 centim.

Catégorie 3. — Concours public. Distance 200 m.

Armes de précision : Toutes armes admises. — Tir debout. — Séries illimitées de 4 balles.

Coût de la série munitions non comprises : 1 fr. sans droit aux primes de cartons, 2 fr. avec cartons bonifiés, 3 fr. avec cartons bonifiés doubles. Prime de cartons 5 fr. les dix.

401 prix — 14.000 espèces.

Classement. — Au plus haut point. — **201 prix — 9.000 fr.** dont : Prix d'honneur aux dix meilleures séries, 800 fr., 1^{er} prix aux 4 meilleures séries, 500 fr., dernier prix aux 4 meilleures séries, 15 fr.

Au plus près du centre. — 200 prix 5.000 fr. dont : 1^{er} prix 300 fr., dernier prix, 10 fr.

N. B. — Un seul classement comme catégorie 1. Mêmes cibles que catégorie 1.

Catégorie 4. — Concours public. — Distance 200 mètres.

Armes de précision : Toutes armes admises. Tir debout. En 3 séries fixes de dix balles. Coût de l'inscription 15 fr. munitions non comprises.

66 prix — 4000 fr. espèces.

Classement. — Prix de Marseille aux 3 meilleures séries, 600 fr. 1^{er} prix aux 2 meilleures séries, 400 fr., 2^e prix à la meilleure série, 300 fr., dernier prix à la meilleure série, 15 fr.

Médailles de bronze aux tireurs non classés, Même Loyale cible que catégorie 2.

Catégorie 5. — Délégation des sociétés de tir, de gymnastique, d'instruction militaire : sociétés patriotiques. — Distance 200 mètres.

Armes de guerre. — Fusils réglementaires Lebel, Gras, Châtelleraut et Kropatschek.

Positions réglementaires facultatives.

Quatre délégués par sociétés, tirant chacun une série fixe de 10 balles.

Prix de l'inscription ; 20 fr. par société munitions non comprises. Sociétés primées 4/5 de celles ayant concouru.

Valeur des prix 5.000 fr. espèces ou objets.

Au plus haut point, 3.000 fr., au plus près du centre, 2.000 fr. Un seul classement sera attribué à chaque société.

Même loyale cible que catégorie 2 et 4.

Catégorie 6. — Concours militaire. — Réserve aux sous-officiers caporaux et soldats, de l'armée active désignés par leurs chefs de corps. — Distance 200 mètres.

Arme nationale (fusil Lebel). — Positions réglementaires facultatives. — Tir gratuit, sauf les munitions.

Quatre délégués par régiment, chacun tirera une série fixe de 12 balles, deux premières obligatoirement comme balles d'essai.

88 prix valeur 3800 fr.

Classement par délégations, 38 prix, 1.500 fr., classement individuel 50 prix, 2.300 fr. Cible blanche de 80. Visuel noir de 40.

(A suivre).

COMMUNICATIONS

Société des Tireurs du Rhône. — Ecole de Tir, au Stand de la Doua. — Dimanche, 16 juillet, à une heure séance de l'Ecole de Tir pour les jeunes gens français de 17 à 21 ans.

Les inscriptions sont reçues au siège de la Société, cours de la Liberté 61, les mardi, jeudi et samedi de 8 à 10 h. du soir et au stand de la Doua les jours de séance fixés au troisième dimanche de chaque mois.

Les inscriptions, les exercices pratiques, les théories et les munitions sont gratuits.

Instruction préparatoire pour l'obtention du diplôme militaire spécial.

Nous croyons devoir rappeler aux jeunes gens qu'il n'est procédé à aucune élimination, et quel que soit le résultat de leur tir les élèves sont invités à suivre régulièrement les séances d'instruction. Il sera tenu compte des présences pour le classement d'ensemble des tirs de l'année.

Les jours de séance, tir à répartition à 300 et 200 mètres dans les mêmes conditions que pour le concours mensuel.

Société de Tir de Lyon. — Dimanche 16 juillet, le matin, exercices de tir des Sociétés de gymnastique inscrites pour ce dimanche ; l'après-midi, tir aux cartons réservé aux sociétés.

Nota. — L'omnibus du Stand part du pont Morand, rive gauche, toutes les heures, à partir de 11 heures.

Concours de tir de Toulon. — Résultats obtenus par les tireurs de la mission Marchand. — 1^{er} prix : sergent Moriba Keita, 37 points, montre argent et médaille vermeil ; 2. Zan Konoté, tireur, 20 points, médaille argent ; 3. Birama Diallo, tireur, 14 points, médaille d'argent ; 4. sergent Ali Samba, 9 points, médaille de bronze ; 5. caporal Moussa Taraoré, 8 points, insigne et diplôme ; 6. Namory Keita, 8 points, insigne et diplôme ; 7. Moriba Makassouba, 7 points, insigne et diplôme ; 8. Benkoro Koré, 7 points, insigne et diplôme ; 9. sergent Mouk-tar-Karé, 7 points, insigne et diplôme.

Concours de Tir de « La Patrie »

Dimanche dernier avait lieu la deuxième journée du grand concours de tir de cette Société.

Voici les résultats de cette journée :

1^{re} catégorie (tir public). — MM. Rosier, 114 points ; Voisin, 111 ; Chinal, 104 ; Ginhoux, 104 ; Guérin, 103 ; Dechandon, 101 ; Gallot, 100 ; Fontvieille, 97 ; Suchet, 97 ; Gaidon, 95 ; Codard, 95 ; Pocachard, 90 ; Germain, 86 ; Pasot, 84 ; Suchet, 80 ; Champaumier, 78 ; Joubert, 78 ; Baral, 76 ; Fesneau, 69 ; Rovère, 68 ; Vey, 64 ; Antoine, 62 ; Derville, 59 ; Julien, 58.

2^e catégorie (tir des sociétaires) — MM. Marius Collombet, 116 points ; Belin, 103 ; Baron, 106 ; Charvet, 104 ; Clermont, 103 ; Lacour jeune, 95 ; Lacour aîné, 88 ; Terrat, 87 ; Marriquet, 86 ; Obry, 79 ; Agier, 74 ; Rebelet, 70 ; Dupont, 68 ; Poncet, 68 ; Borda, 40.

3^e catégorie (tir des dames). — Mlle Terrat, 53 points ; Mme Clermont, 31 ; Mme Fesneau, 31 ; Mme Terrat, 7 ; Mlle Leblais, 4. MM. les tireurs sont informés que l'entrée du stand, 34, rue des Trois-Pierres, sera libre pour les dimanches suivants et qu'ils y trouveront ombrages, rafraichissements et agréments divers.

Le tir sera continué pour les quatre catégories dans les journées des 14, 15 et 16 courant.

SAINT-ÉTIENNE. — Touristes Cadets Foréziens. — Résultat du deuxième grand concours annuel de tir :

Tir de Section. — 1^{er} prix, la Société de tir de l'Observatoire. — 2^e, les Touristes de Bel-Air. — 3^e, la Française de Terrenoire. — 4^e, L'Indépendante de Saint-Etienne. — 5^e, Tir de Côte Thiollière. — 6^e, les Anciens Fifres Stéphanois.

Arme nationale. — Gerster 88 points. Cote 80, Maisonnelle 79, Eyraud 76, Billon 76, Clavaron 76, Giraud 75, Arnaud 73, Fourel 73, G. Monnerat 72, Mallet Laurent 70, Ginot 70, Fessy André 70.

Série 35 mètres. — Gerster 88 points, Cote 86, Bouchet 86, Dillon 85, Eaud 83, Maisonnelle 80, Vallarnaud 80, Billon 79, Arnaud 79, Lindalm 76, Fessy André 73, Mounier 73.

Centre 35 mètres. — 1. Billon, 2. Combe, 3. Arnaud, 4. Rascle, 5. Gerster, 6. Eyraud, 7. Doron, 8. Galland, 9. Clarisson, 10. Cotte, 11. Fessy Maurice, 12. Philippon.

Série 15 mètres. — Gerster 100 points, Raymond 95, Eyraud 93, Eaud 92, Giraud 92, Lindahn 92, Galland 92, Mallet Laurent 91, Fessy André 91, Arnaud 91, Rascle 90, Billon 90, Coze 90, Bouchet 90.

Centre 25 mètres. — 1. Philippon, 2. Bailly, 3. Fessy André, 4. Cotte, 5. Giraud, 6. Arnaud, 7. Bory, 8. Rondier R., 9. Clarisson, 10. Dupuy H., 11. Baudin, 12. Bondier J.

Cible Patrie. — 1. Raymond 44 points, Champaley 44, Cotte 42, Dunoyer 30, Damond 28, Rascle 28, Ruche 23, Guyot 18, Tardy 16, Françon 16, Bruyère 15.

Pistolet. — Gerster 59, Eaud 47, Cotte 33, Arnaud 18.

La distribution des prix a eu lieu dimanche, 2 juillet, à 3 heures et demie du soir, au siège de la Société, Châlet de Beau-lieu.

Concours de Mâcon.

Tir de sections. — 1. Société du 92^e territorial (Paris), 3200 points; 2. Tir de Lyon, 3180; 3. Territoriale de Lyon, 3090; Lons-le-Saunier, 2270.

Catégorie 1. Bonne cible Mâcon.

Prix d'honneur aux 3 meilleurs mouches, Landry, de Lyon.

À la meilleure mouche. — 1. Comte des Lignières, Moulins; 2. Billon, Lyon; 3. Perrier, Lyon; 4. Sartori, Paris; 5. Paris, Dijon; 6. Jullien, Genève; 7. Duret, Lyon; 8. Paillard, Mâcon; 9. Jeandet, Lyon; 10. Fleury, Lyon.

Catégorie 2. — Arme nationale.

1. Bernard, Mâcon, 113 points; 2. Paris, Dijon, 112; 3. Lardin, Paris, 112; 4. Fleury, Lyon, 111; 5. Hess, Lyon, 111; 6. E. Piguier, Mâcon, 110; 7. Bise, Lyon, 110; 8. Grisaud, Dijon, 110; 9. Naudin, Mâcon, 109; Pelletier, Mâcon, 109.

Catégorie 2. — Armes libres.

1. Comte des Lignières, Moulins, 113 points; 2. Jullien, Genève, 113; Dufier, Lyon, 112; 4. Cuénon, Genève, 112; 5. Naudin, Mâcon, 111; 6. Beaugrand, Paris, 111; 7. Duret, Lyon, 111; 8. Jeandet, Lyon, 111; 9. Perrier, Lyon, 110; 10. Bonnefoy, Paris, 110.

Catégorie 4. — Petite carabine. —

1. Peter, Saint-Elienne, 383; 2. Lardin, Paris, 381; 3. Duret, Lyon, 380; 4. Bernard, Mâcon, 379; 5. Sartori, Paris, 378; 6. Jullien, Genève, 372; 7. Charvêt, Mâcon, 372; 8. Paillard, Mâcon, 371; 9. Lemelin, Paris, 370; 10. Perrier, Lyon, 369.

Catégorie 5. — Sanglier mobile.

1. Lardin, Paris, 63 points; 2. Bourdin, Lyon, 62; 3. Guillemin, Mâcon, 60; 4. Th. Piguier, Mâcon, 59.

Catégorie 6. — Pistolets et Revolvers libres.

1. Lardin, Paris, 58 points; 2. Tastevin, Oullins, 57; 3. Guichard, Mâcon, 56; 4. Naudin, Mâcon, 55.

Catégories 2 et 3 (Centre).

1. Cuénod, Genève; 2. Hautin, Mâcon; 3. Naudin, Mâcon; 4. Jeandet, Lyon; 5. Lardin, Paris; 6. Paris, Dijon; 7. Dufier, Lyon; 8. Fleury, Lyon; 9. Bernard, Mâcon; 10. Frécon, Lyon.

CORBELIN (Isère) Grand Concours de Tir. — La société mixte de Tir de Corbelin fondée en 1890, a organisé, cette année un important concours au fusil de guerre modèle 1874 et 1874-1885 qui a commencé le 7 mai dernier et se terminera le dimanche procédant l'ouverture de la chasse dans le département de l'Isère.

Les séances de tir ont lieu tous les dimanches de 2 heures à 7 heures 1/2 du soir au stand de la Société.

Les prix affectés à ce concours sont ainsi répartis.

Première section. — 1^{er} Prix : 100 fr. ; 2^e prix : 70 ; 3^e prix : 50 ; 4^e prix : 40 ; 5^e prix : 30 ; 6^e prix : 20 ; 7^e prix : 10 ; 8^e prix : 5 ; 9^e et 11^e prix des Diplômes et médailles.

Deuxième section. — 1^{er} Prix : 40 fr. ; 2^e prix : 25 ; 3^e prix : 15 ; 4^e prix : 10 ; 5^e prix : 5 ; 6^e 7^e et 8^e prix des diplômes et médailles.

Le classement se fera sur des quatre meilleures séries de quatre cartouches chacune au choix du tireur ; le nombre de séries n'est pas limité ; le prix de chaque série est fixé à 0 fr. 50 centimes pour les honoraires et les sociétaires et de 1 fr. pour les non Sociétaires. Les armes et munitions sont fournies par la société.

COLOMBOPHILIE

Fédération Colombophile de Lyon.

La Fédération Colombophile de Lyon a fait dimanche dernier son concours de l'Etat à Marseille dans d'excellentes conditions et le résultat en est très satisfaisant.

Lâchés à Marseille à 5 heures du matin par les soins de M. Lanois, président de la Fédération de Marseille, assisté d'un capitaine du génie et du commissaire spécial de la gare Saint-Charles, nos messagers lyonnais sont arrivés à Lyon, le premier vers 9 h. 15, ensuite à 10 h. 20, 10 h. 30 etc. Tous les prix étaient enlevés avant 11 heures ; aussitôt le classement terminé, nous le publions.

Les concurrents du concours de Marseille sont convoqués au siège de la Fédération pour mardi prochain à 8 h. 30 très précises afin de décider, s'il y a lieu, de faire un concours sportif à Nice ou à Bordeaux et dans quelles conditions.

Nous rappelons qu'il y a lâcher demain à Miribel, à Saint-Priest et à Amplepuis, et le dimanche 23 courant à la Valbonne, à Heyrieux et à Saint-Martin d'Estreaux (Loire). Avis aux amateurs.

PROGRAMME DES MISES EN GARE, DES MARQUAGES ET DES LACHERS EN 1899.

Samedi 15 juillet. — Mise en gare à 6 h. du soir, pour Amplepuis, Miribel et Saint-Priest.

Samedi 22 juillet. — Mise en gare à 6 h. du soir, pour Saint-Martin d'Estreaux, La Valbonne et Heyrieux.

Samedi 29 juillet. — Mise en gare à 2 h. du soir, pour Saint-Pierre-le-Moutier, Montalieu et La-Tour-du-Pin

Samedi 5 août. — A 6 h. du matin, au siège, marquage pour le concours de Bourges.

Samedi 5 août. — A 3 h. du soir, mise en gare pour Culoz et Châbons.

Judi 10 août. — A 2 h. du soir, au siège, marquage pour le concours d'Alençon.

Samedi 12 août. — A 6 h. du matin, au siège, marquage pour le concours d'Annecy

Samedi 12 août. — A 10 h. du matin, mise en gare pour Voreppe.

Samedi 19 août. — A 1 h. du soir, marquage pour le concours de Grenoble, au siège.

Judi 24 août. — A 2 h. du soir, marquage pour le concours de Caen au siège.

SPORTS NAUTIQUES

ROWING

Régates Internationales du 14 Juillet

Entre le pont du Change et le pont d'Ainay

Nos Pronostics

SKIFFS JUNIORS. — Lardon, gagnant; Daclin, placé.

DEUX RAMEURS SENIORS. — Freluquet, gagnant; Turbulente, placée.

CANOTS DE PROMENADE. — Trois-Etoiles, gagnant, La Vigie, placé.

QUATRE RAMEURS JUNIORS. — La Roulotte, **gagnant**; Ramballe, **placé**.

SKIFFS SENIORS. — Lardon, **gagnant**; Laurent, **placé**.

VOLE DE MER A QUATRE. — Pimpante, **gagnante**; Débutante, **placée**.

DEUX RAMEURS JUNIORS. — Pique-Bise, **gagnante**; Chenillole, **placée**.

SKIFFS DÉBUTANTS. — Ailloud, **gagnant**; Jambon, **placé**.

QUATRE RAMEURS SENIORS. — Fanfan, **gagnant**; Errante, **placée**.

— Le matin du 14 juillet, à 8 heures 1/2, dans le Bassin de la Caille, épreuves éliminatoires de la *course quatre rameurs seniors*.

Club Nautique de Lyon

Cette Société enverra, dimanche 16, aux Régates de Vichy, deux *quatre seniors*, deux *deux seniors*, un *deux juniors*, skiff junior, skiff senior.

Aux Régates internationales de Paris, cette Société sera représentée dans les deux courses à huit rameurs seniors et armement libre, quatre seniors, deux seniors et deux juniors.

Cercle de l'Aviron

Dans un but de bienfaisance, le Cercle organise de grandes régates internationales à Fontaines-sur-Saône.

Elles auront lieu le 30 de ce mois, sous la présidence de M. Le Roux, préfet du Rhône.

Fédération Lyonnaise des Sociétés d'Aviron

Les championnats de la Fédération Lyonnaise auront lieu le 6 août prochain.

Le secrétaire : AUBLANC

Régates Mâconnaises.

Favorisées par un temps splendide et une Saône magnifique, les Régates annuelles, organisées par la *Société Nautique Mâconnaise*, ont obtenu, comme toujours, un plein succès, tant par le nombre de spectateurs que par l'intérêt des courses.

Dans la tribune d'honneur, nous remarquons: MM. Dumoulin, préfet de Saône-et-Loire; Buchalet, maire de Mâcon; de Saint-Amand, trésorier-payeur-général; Margue, président des Régates Mâconnaises; le colonel Gannat du 134^e d'infanterie; Chambe et Chosson, vice-présidents; Kind, commissaire de police, etc., etc.

Le jury était composé de MM. Margue, Chambe, Chosson, M. Boulay, juge à l'arrivée; Mazuir, chronométrateur; Michel, secrétaire du jury; Garbil, président du *Cercle de l'Aviron de Lyon*; Serex, de la *Société nautique de Genève*; Piolat, vice-président de l'*Union nautique de Lyon*; Bachelard, président d'honneur du *Club Nautique de Lyon*; Dormoy, du *Foot ball Club régates lyonnaises*; Daulnoy, de la *Société nautique de la Meurthe* à Nancy et Aublanc du *Club nautique de Lyon*.

Dans la foule, un grand nombre de notabilités de la ville, Citons au hasard: MM. Driot, procureur de la République; Bournazelle, commandant de la remonte; Huguin, sous-intendant militaire; Bernard Rubat du Merac, président d'honneur du *Vélo-club Mâconnaise*; Benoît Mercuzod; Pain, la fine pédales du pays; Langlois, Chapuis, Desvignes, etc., etc.

Les honneurs de la journée ont été pour le *Club nautique de Lyon* qui s'est adjugé les trois premiers prix en pointe seniors. Pendant toute la réunion, l'excellente musique du 134^e de ligne et les trompes de Saint-Hubert ont, tour à tour, charmé les spectateurs, en jouant les meilleurs morceaux de leurs répertoires.

Voici les résultats sportifs de la journée:

COURSE A. — 1 rameur en couple (Seniors). — 1. Pip Pip.

de l'Union Nautique de Lyon, en 4' 50"; 2^e Salade, du Club Nautique de Lyon, en 4' 50"; 3^e Manon, du Club Nautique de Lyon, en 5'. Non placés: Fléchette, de la Société Nautique de Genève, et Pierrot, du F. C. R. L.

Lardon gagne comme il veut et de ce qu'il veut sur Soubeyran qui a engagé une bonne lutte pour la place avec Wegelin, l'avantage est resté à Salade; Pierrot et Fléchette ont figuré honorablement.

COURSE B. — 2 rameurs (Juniors). — 1^{er} Pique-Bise, des Régates Mâconnaises, en 6' 17"; Fou-Rire, du Club Nautique de Lyon, en 6' 26"; 3^e Chenillole, du Cercle de l'Aviron de Lyon, 6' 29". Non placés: Durand-Durand, du Sport Nautique de la Meurthe, à Nancy; Coucou, de la S. R. M., Pompon, de l'Union Nautique de Lyon.

Au départ, Fou-Rire prend le commandement. Le Cercle et l'Union suivent à une longueur, Pique-Bise est 4^e. L'équipe Nancéenne, qui manque d'ensemble, et Coucou, d'entraînement, se laissent distancer de suite à 500 mètres, Pique-Bise se met à la hauteur de Fou-Rire et prend un léger avantage qu'elle accentue à 200 mètres de l'arrivée, où l'équipe mâconnaise produit son effort et gagne de 4 longueurs à l'enlèvement.

Fou-Rire a fait beaucoup de progrès et sa course est vraiment méritante, on peut en dire autant pour Chenillole et Pompon qui se sont talonnés constamment.

COURSE C. — Yoles de mer à 4 rameurs. — 1^{er} Mère Royaume, de Genève, en 7' 42"; 2^e Pimpante, de l'Union Nautique de Lyon, en 8'; 3^e Tardive, des Régates Mâconnaises.

Genève, bien supérieur à ses concurrents, gagne facilement. Pimpante, de l'Union Nautique, aurait pu faire mieux sans quelques embardées qui se sont produites pendant le parcours. Quant à l'équipe Mâconnaise, sa performance est très honorable, si l'on considère que 3 jours avant la course, l'équipe n'était pas encore formée.

COURSE D. — 2 rameurs en pointe (seniors). — 1^{er} Freluquet, du Club Nautique de Lyon, en 6' 15"; Pique-Bise, des Régates Mâconnaises, en 6' 25; 3^e Dormeuse, du Cercle de l'Aviron, en 6' 38". Non placés: Coucou et Lolote, des Régates Mâconnaises.

Dès le départ Freluquet prend l'avantage par une ou deux longueurs, suivi par Dormeuse et Coucou dans l'ordre; à 500 mètres Pique-Brise prend la deuxième place et la conserve jusqu'à la fin.

Freluquet gagne facilement la course où n'étaient engagées que des équipes de juniors, sauf Dormeuse qui semble avoir perdu complètement le peu de forme qu'elle avait au début de la saison.

COURSE E. — Yoles de mer à 2 rameurs. — 1^{er} Zizette, de l'Union Nautique de Lyon; 2^e Gribouille, du Club Nautique de Lyon; 3^e Vert-de-Gris, des Régates Mâconnaises.

Course sans intérêt, les équipes ont dû donner tout ce qu'elles ont pu au début de la course car elles font une arrivée plutôt molle et si ce n'était le courant assez fort en ce moment, les bateaux ne bougeraient guère de place.

Course F. — 4 rameurs en pointe Juniors. — 1. Roulotte, du Cercle de l'Aviron de Lyon, en 6' 40"; 2^e Saucisse, de la Société nautique de Genève, en 6' 45'; 3^e Fleurette, de l'Union Nautique de Lyon, en 6' 50".

Non placées. Oh! ben vrai! des Régates Mâconnaises et Frères-Amis du sport nautique de la Meurthe, de Nancy.

Roulotte confirme une fois de plus ses précédentes victoires en se classant premier après une belle lutte avec Saucisse, l'équipe genevoise qui, n'en étant qu'à sa 3^e sortie en outriggers, prouve, une fois de plus, qu'avec de l'énergie une équipe bien entraînée se classe toujours honorablement quelle que soit la beauté de son coup d'aviron. Fleurette et oh! ben vrai? après s'être passées et repassées mutuellement pendant tout le parcours, sont arrivées presque ensemble sur le poteau, la 3^e place restant acquise à Fleurette par 15 centimètres.

Frères-Amis, l'équipe Nancéenne paraît manquer d'entraînement et n'a jamais été dans le peloton.

Course G. — 4 rameurs de pointe Seniors. — 1^{er} Fanfan du Club nautique de Lyon, en 5' 32"; 2^e Errante, du Cercle de l'Aviron, en 5' 48"; 3^e Papa Saucisse, de la Société nautique de Genève, en 5' 52".

Non placée, Fleurette de l'Union nautique de Lyon.

Jolie course bien menée par Fanfan qui prend aisément la première place. L'ensemble de l'équipe est vraiment agréable à l'œil; l'allure est énergique et bien conduite par le chef de nage, il serait très in

Intéressant de voir Fanfan aux prises avec des équipes plus fortes que ses concurrentes, car Errante est de formation récente et les deux autres équipes sont formées de Juniors qui ont encore fortement à travailler.

Cours H. — 1 rameur (Juniors). — 1^{er} Pip-Pip, de l'Union Nautique de Lyon ; 2^e Fléchette, de la Société nautique de Genève ; 3^e Pirate, des Régates Mâconnaises.

M. P. Pompier des R. M.

Pip-Pip, dès le départ, prend la première place et fait une petite ballade de santé devant ses concurrents. A l'arrivée, en 5 ou 6 coups d'aviron, il double son avance sur Fléchette et Pirate, qui a été longtemps second, et s'est fait passer facilement par suite de l'insuffisance d'entraînement qu'il possède en skiff.

Course I. — 8 rameurs en pointe (Seniors). — 1^{er} Fanfre-luche, du Club nautique de Lyon ; 2^e Rhadadah, du Cercle de l'Aviron de Lyon ; 3^e Mixte, Sport nautique de la Meurthe (Nancy) et Régates Mâconnaises.

L'équipe du Club nautique a pris facilement sa revanche sur le cercle. L'arrivée a été très disputée entre les deux premiers ; quant à Mixte, il n'a pas existé.

GRENOBLE. — Aviron Grenoblois. — Les membres de cette Société se sont réunis en assemblée, samedi 8 et lundi, 10 juillet et ont décidé que, vu l'abstention des sauveteurs de l'Isère, le championnat de périssoires sera remplacé par une réunion de courses le 14 juillet à 3 heures de l'après-midi, à la Porte-de-France.

PROGRAMME : 1^{re} Course de Yoles-gig, à 4 rameurs ; 2^e Course de périssoires ; 3^e Course entre la yole gagnante, et un ourli-ger, à 4 Plan-Plan.

Les équipes sont formées comme suit :

1^{re} *Sentinelles* : 1 Nage, L. Bouvier ; 2. Rosset M. ; 3 Samuel ; 4. Pollet.

2^e *Sultane* : 1. Nage, Rosset A ; 2. Agnès ; 3. Perret ; Mitschler.

3^e *Plan-Plan* : 1. Nage, C. Bouvier ; 2. Viande ; 3. Allier ; 4. Jourdan.

NATATION

Erratum. — Commençons d'abord par faire une rectification qui a une importance réelle au point de vue de la sincérité de nos informations. Dans notre dernier numéro, nous avons donné le nom de *M. Raoul Silvestre*, qui a pris part au Critérium de la natation, comme faisant partie de la Société de Natation de Roanne. C'est une erreur ; les deux membres de cette Société qui ont concouru à cette occasion, le 4 septembre dernier, à Paris, sont MM. Burton et Chavanon.

M. Raoul Silvestre est un parisien, jeune nageur d'un brillant avenir dans ce sport, qui s'est classé de la façon que nous avons indiqué, tandis que Burton, de qui nous voulions parler, est arrivé 2^e de sa série à la première épreuve en 8 m. 45 s. 1/5, et 10^e à l'épreuve finale en 9 m. 25 s.

Performances de nageurs. — Parmi les bons nageurs français, on cite particulièrement M. E. Paulus — rien du chanteur — qui a enlevé à un nageur anglais, le record de l'heure à la nage en accomplissant un trajet de 2,650 mètres et 53 virages dans le bassin d'Armentières.

Paulus, arrivé 3^e au Critérium de la Natation en 8 m. 46 s. était le favori français du *Vélo*, organisateur de cette course. Il possède l'art de la natation à la perfection, il s'était même proposé d'accomplir une prouesse peu banale, si le succès des anglais n'avait pas attiré l'attention du public sur les heureux vainqueurs : faire le parcours du Critérium, soit 500 mètres, pieds et poings liés. C'est une nage peu commode, car la propulsion dans l'eau ne peut s'obtenir qu'au moyen d'une véritable ondulation d'anguille que peu de nageurs peuvent produire.

Le record du plongeur, avec séjour sous l'eau, appartient, paraît-il, à un amateur, M. H. Six, président du Cercle des Tritons Lillois, en 3 m. 20 s. et celui du plongeur, trajet sous l'eau de 70 mètres est détenu par le même.

Mais ces records d'amateurs ou professionnels français sont peu de chose en comparaison de ce dont sont capables les fils de John Bull ou de Jonathan contre lesquels aucun nageur de notre pays ne peut avoir la prétention de lutter. Tout au plus quelques-uns peuvent-ils figurer honorablement en 3^e ou 4^e rang, mais tant qu'on ne s'organisera pas sérieusement pour faire, de cet exercice utile, hygiénique et agréable un vrai sport patriotique, il ne faut pas espérer vainement.

Les performances des nageurs anglais sont à ce point admirables que même les femmes détiennent des records que nos professionnels masculins auraient de la peine à couvrir.

On cite Miss Agnès Beckwith, fille d'un professeur de natation, qui, à l'âge de 14 ans, traversa en une heure la distance qui sépare Greenwich du Pont de Londres. En juillet 1878, elle fit, sur la Tamise, 16 kilomètres en six heures. En France, avons-nous seulement des professeurs de natation ? Des maîtres baigneurs, oui ! mais de vrais professeurs, nous n'en connaissons pas !

Le confrère que nous avons cité plus haut, à qui nous empruntons quelques renseignements précieux, donne aussi de longs détails sur les performances des plus célèbres nageurs Anglais, qui prouvent officiellement l'importance que l'on attache à ce sport, de l'autre côté du détroit.

Ainsi, dans un match entre deux nageurs fameux, Whyte et Couller, du Pont de Londres à Greenwich, en descendant le courant, le premier mille fut parcouru en 11' 43" ; les deux milles en 23' 33" ; les trois milles en 35' 23" ; les quatre milles en 48' 33" .

En 1875, le capitaine Webb nagea de la jetée de Blackwall à celle de Gravesend, soit 29,766 mètres en 4 h. 52 minutes, et de Douvres à Ramsgate, soit 28,157 mètres en 8 heures 45 minutes.

La même année, Webb fit le tour de force extraordinaire de traverser à la nage la Manche, de Douvres à Calais, soit 34 kilomètres en 21 h. 44 m. 55 s.

Le 29 juillet 1883, le capitaine Webb devait trouver la mort dans une folle tentative, la traversée à la nage des Chutes du Niagara.

A côté de ces performances historiques que l'on donne comme officielles, on cite celles faites par des amateurs et professionnels de la nage. Parmi les plus remarquables se trouvent les noms de : Jh. Haggerty, Johnson, Evans, Tyers, Mutall, Itter, Jones, Fred Caville, et enfin, le capitaine Webb, qui, en 1879, a fait 119 kil. 0.89 m. à raison de 14 heures par jour.

Le record du plongeur appartient à G. A. Blake, qui a atteint la profondeur de 23 m. 61 c. en 1888. Celui de la nage sous l'eau est détenu par James Finney qui a couvert 103 m. 28 c. en 1882.

Le record du séjour sous l'eau est l'apanage du professeur Enoch, qui est resté 4 m. 46 s. 1/5 sans reprendre air, en 1896. Et, enfin, le record de la vitesse pour la nage sur le dos appartient à Crawshaw qui a couvert 100 yards (91 m. 40 c.) en 1 m. 20 s. 1/5, en 1890.

En France, pendant ce temps-là, nous revenons au temps de Louis XIV, qui consultait la Faculté de Médecine avant de prendre un bain de baignoire.

A Lyon, on vient d'ouvrir les bains-douches par aspersion, sur lesquels nous reviendrons prochainement lorsque nous aurons pu nous rendre compte du fonctionnement.

En tout cas ce que nous pouvons dire dès aujourd'hui, c'est que les sommes qu'ont coûtées ces installations auraient pu être mieux et plus utilement employées en construisant une piscine dans chacun des arrondissements. Ce qui manque absolument dans la seconde ville de France.

A. POULLAILLON.

A ROUEN. — A l'occasion des Championnats d'Aviron du Nord-Ouest qui se disputeront le 20 juillet, à Rouen, la Société des Régates Rouennaises organisera le même jour le Championnat de Normandie de Natation sur 300 m. en ligne droite ouvert à tout amateur.

A PARIS. — Le deuxième Critérium de la natation sera...

couru à Bagatelle, comme l'année dernière, le dimanche 30 juillet présent mois.

Même organisation, mêmes précautions que l'année dernière, même heure matinale pour les séries: mêmes prix aux premiers. Je les rappelle :

Au 1^{er} 1,000 fr.; au 2^e 250 fr.; au 3^e 150 fr.; au 4^e 100 fr.; soit : **quinze cents francs** offert par le *Yélo*.

APPEL AUX SOCIÉTÉS

Concours régional de Natation. — Toutes les Sociétés sportives, athlétiques, nautiques, gymnastiques, de sauvetage, de nageurs, de joueurs, etc., de Lyon et de la région sont priées de vouloir bien se faire représenter à la deuxième réunion qui aura lieu, le **jeudi 20 juillet** courant, à 8 heures 1/2 du soir, dans les bureaux du *Lyon-Sport*, 63, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Ordre du jour : 1^o Constitution définitive du Comité de Natation; 2^o Fixation de la date du Criterium Lyonnais; 3^o Questions d'organisation et diverses.

MAISON CH. PERNOT

91, Rue de l'Hôtel-de-Ville, LYON

Fabrique Nationale d'Armes de guerre HERSTAL, Liège

La sans chaîne OMEGA

Bicyclettes sans chaîne, depuis 380 fr. jusqu'à 525 fr.

NOTA. — Toutes les Machines sont garanties contre les vices de fabrication, ainsi que les Pneumatiques.



CYCLISME

Grandes Courses du 14 Juillet ou
Vélodrome Municipal.

La réunion s'annonce fort bien et sera certainement d'un puissant attrait. Il y a lieu de féliciter la *Fédération Cycliste Lyonnaise* du soin qu'elle apporte dans l'organisation qui lui a été confiée et qui sera fort bien menée.

Nos meilleurs professionnels lyonnais sont engagés : MM. Altin, Richard, Lambrechts, Lagarde, Jacquet, Coront, Navette, Schlatt, Meunier, Tessor. Citons également les coureurs étrangers MM. Louvel, Jaap Eden, Raphaël, Bordigoni qui, dans la *Course internationale*, disputeront aux Lyonnais les prix de 500 fr., 250 et 100 fr.

Parmi les amateurs, nous relevons, tant dans les courses que dans les championnats de la Fédération de la région lyonnaise, les noms de MM. Gautier, Jacob, Gaudy, Florent, Katz, Passat, Néron, Michel frères, Blanchard, Martelat, Serve, Blanc, Palciron, Mercier, Korbo, Velay, Gigoux, etc.

Dans la course de Motocycles, le parisien Demeester disputera la place à MM. Rival et Florent.

Le vélodrome municipal sera de bonne heure rempli d'une foule toujours avide de bon sport. Le spectacle qui sera offert sera, à juste raison, un des plus recherchés dans le programme de la fête nationale.

Voici la composition du jury vélocipédique :

Présidents d'honneur : M. Gailleton, grand officier de la Légion

d'honneur, maire de la ville de Lyon; M. Vally, conseiller municipal délégué; M. Terrasse, président d'honneur de la *Fédération Cycliste Lyonnaise*.

Président du jury : M. Reguet, président de la *Fédération Cycliste Lyonnaise*.

Vice-présidents : MM. Roussillon, président de l'*Union Vélocipédique Lyonnaise*; Berthéas, vice-président du *Cyclophile lyonnais*; Burnichon, président du *Comité du Sud-Est de l'U.S.F.S.A.*;

Secrétaires : MM. Perdrix, président du *Cyclophile Vaisois*; Faure, du *Cyclophile lyonnais*.

Starter : M. Roussillon.

Juges à l'arrivée : MM. Cimon, président du *Cercle de la Pédale*; Collin, président du *Moto-Club de Lyon*.

Chronomètres : MM. Famin, du *Cercle de la Pédale*; Gilbert Paris, président du *Club Vélophile Lyonnais*.

Délégués aux coureurs : MM. Viel, du *Rapid Club de la Cité*; Bligny, président du *Vélo-Club Lyonnais*.

Commissaires aux virages : MM. Artru et Mermet.

Composition du jury, courses à pied et athlétisme :

Professionnels : MM. Martelat, Brochu, Louit.

MM. les coureurs sont informés que l'appel nominal sera fait au Vélodrome à 2 h. 1/2 très précises. Tout coureur ne répondant pas à l'appel de son nom avant la course, sera disqualifié. Un appel général aura lieu à 2 h. 1/2.

MM. les membres du jury sont priés de se trouver au Vélodrome à 2 heures précises.

La distribution des prix aura lieu immédiatement après la dernière course.

Les Fêtes de Charbonnières.

Courses de bicyclettes.

Le comité a chargé M. Bouchard de prendre la haute direction de cette partie des fêtes et ce choix est un gage de succès.

Le 14, au matin, à 8 h. sera donné le signal du départ pour la course Charbonnières-Tarare et retour.

Dans l'après-midi se succéderont des courses pour amateurs juniors, vétérans, finale juniors amateurs, grande internationale amateurs, pupilles.

Les engagements sont trop nombreux pour que nous puissions en donner la liste complète.

Disons seulement que nos plus fines pédales prendront part aux diverses épreuves de la journée.

Le soir les courses commenceront à 2 heures.

NOTES D'ENTRAÎNEMENT

L'entraînement, cette semaine, a été très animé et la réunion du 14 juillet sera certainement très intéressante.

Tout d'abord, je dois féliciter **Lambrechts-Lagarde** de leur victoire dans l'internationale de tandems, à Pavie (Italie), personne n'ignore que les équipes italiennes sont très redoutables.

Lambrechts, courant en Italie depuis une vingtaine de jours, je ne puis donc connaître sa forme.

Lagarde aura fait des progrès, car il n'y a rien de tel que la course pour faire un bon coureur.

Altin est très vite, il fait régulièrement les 200 mètres en 13"2/5, il démarre très bien, et c'est avec félicité qu'il a gagné le championnat de l'U.V.L. sur Richard deuxième.

Bordigoni s'est classé troisième dans l'internationale à Grenoble, mais ce résultat n'a rien de bien régulier, attendu que la piste est des plus dangereuses.

A LA GRANDE MAISON VÊTEMENTS, CHAPELLERIE, CHAUSSURES, etc. pour tous les SPORTS
Place de la République
LYON

NOUVEAUTÉS
POUR CYCLISTES, TENNIS, BAINS DE MER, EXCURSIONS

Menier a pris de la vitesse, il fait les 200 mètres en 13"4/5.

Courette continue à s'entraîner régulièrement dans un match avec Altin, il a terminé dans les deux manches dans la roue de celui-ci. Je ne comprends pas que M. Guelpa donne des matchs semblables, vu l'infériorité de Courette.

Bordigoni jeune a abandonné la course.

Paul Jacquet par suite d'une attaque nocturne a été obligé de ne pas s'entraîner.

Mercier a remporté brillamment le championnat de l'U.V.L.

Jacob avance beaucoup, je crois que pour le 14 juillet, il sera là.

Néron a un train terrible, il fait les tours en 28"29".

Jaap-Eden et **Louvet** se sont entraînés tous les jours. Dans le *Grand Prix de Lyon*, je crois à la victoire de **Louvet** suivi de **Lambrechts** et **Jaap-Eden** dans l'ordre.

DUVIRAGE.

VÉLODROME DE LA TÊTE-D'OR

Très belle réunion, dimanche, au Vélodrome. Une nombreuse et élégante assistance se pressait autour des barrières, pour applaudir les champions.

Le clou de la journée était certainement le match engagé entre Louvet et Jaap Eden. Louvet, ayant gagné les deux premières manches, la belle n'a pu avoir lieu, et c'est au milieu des applaudissements de tous, que Louvet s'est retiré avec les honneurs de la journée.

Etaient membres du jury : MM. Berthéas, du C. L., juge à l'arrivée; Méziat, chronométrateur de l'U. V. F.; Fayard, consul; Perdrix, président du Cyclophile Vaisois, Lainé, président du Vélo-Club Sineux; de Moras et Paret.

Championnat vitesse (1.000 mètres). — 1^{er}, Mantelat; 2^e, Blanc; 3^e, Genevay; non placé, Rival; 4^e 2^e.

Course amateurs (20 kilomètres). — 1^{er}, Néron, en 27' 31" 3/5; 2^e, Sauxant, à cinq tours, 3^e, Josedène; 4^e, Legros.

Néron, non entraîné, suit à un train soutenu et régulier, doublant facilement ses adversaires. Il nous a été donné d'applaudir encore ce coureur très en forme, et qui arrivera certainement à de grands résultats.

Course des entraîneurs amateurs (5 kilomètres). — 1^{er}, tandem, Mercier, 10' 2" 1/5; 2^e, tripléte, Piliot.

La lutte a été très chaude, et c'est avec peine que le tandem est arrivé. Nous avons pu, du reste, apprécier déjà la valeur des concurrents qui avaient entraîné Brunier dimanche dernier, avec beaucoup de vigueur.

Première manche du match, 1.000 mètres. — 1^{er}, Louvet; 2^e, Jaap-Eden, 1 h. 36', dernier tour, 24' 3/5.

Dès le premier tour, Louvet prend de l'avance sur Jaap Eden, qui avait mené le train. Celui-ci, par suite d'une fausse manœuvre, manque son dernier virage et arrive plusieurs longueurs en arrière.

Course d'honneur du Club Vaisois (2.000 mètres). — Joseph Michel, champion de 1897, et Michel Joanny, champion de 1898, se disputent le championnat de 1899. Joseph Michel, après un magnifique emballage, arrive premier.

Deuxième manche du match, 1.000 mètres. — 1^{er}, Louvet; 2^e, Jaap, 1' 45" 2/5.

Dans cette seconde manche, Jaap-Eden essaye de se reprendre et ce n'est qu'à un quart de longueur qu'il est battu cependant, quoique Louvet ait mis cinq secondes de plus qu'à la première manche.

Vélo-Club Lyonnais.

Dans sa réunion du samedi 8 juillet, la Commission sportive de la Société a arrêté les grandes lignes de sa fête sportive du 30 juillet, au Vélodrome Municipal de la Tête-d'Or.

Voici le détail des épreuves : 1^o Championnats juniors et

seniors; 2^o Course du brassard; 3^o Course de landems; 4^o Course d'amateurs vitesse, munis de la licence de l'U. V. F. ou d'une attestation d'un président de Société; 5^o Course de 15 kilom. amateurs avec entraîneurs, dans le même cas et pouvant justifier d'au moins une équipe d'entraîneurs; 6^o Course d'entraîneurs.

500 francs de prix sont affectés à ces épreuves.

On peut s'inscrire, dès à présent, chez M. Devaux, président d'honneur, directeur au Tailleur Pauvre, 66, cours de la Liberté, 66.

Pour les deux courses : Souscription 1 fr.

VILLEFRANCHE S/S. — Les courses données dimanche dernier, sur notre spacieuse place du Promenoir par le *Vélo-Club Caladois*, et présidée par M. Savigny, ont été admirablement réussies.

Plus de deux mille personnes ont suivi ces épreuves avec une attention soutenue.

La piste, fort bien aménagée, mesurait environ trois cents mètres de tour; au centre du vélodrome était installé le kiosque municipal où, sous l'habile direction de M. Coly, son chef, l'harmonie l'Union Caladoise a joué avec brio les morceaux les plus entraînants de son répertoire.

Le jury était composé de MM. Revert, vice-président du Vélo-Club Caladois; Besançon, docteur-médecin; Jacquet, Navoiseau frères, Louis Gauthier, docteur-médecin; Devaux, principal elec d'avoué.

Starter au départ : M. Savigny, président du Vélo-Club Caladois.

Commissaire au virage : MM. Harsaguel, Margerit, Morel, Arnaud.

Chronométrateurs : MM. Jambon et Cochet.

Juge à l'arrivée : M. Chabert.

Voici le palmarès :

Course de pupilles (4 partants, 6 tours). — 1. Bernardin, de Villefranche, 3' 25" 2/5; 2. Moncel, de Villefranche, 3' 29" 2/5; 3. Chachual.

Course réservée aux membres du V. C. C. (6 tours, 4 partants). — 1. Dechet, de Villefranche, 3' 24" 3/5; 2. Cretin, de Villefranche, 3' 24" 4/5.

Grand prix de la ville de Villefranche, internationale bicyclettes (12 tours, 4 partants). — 1. Navette, de Valence, 6' 10" 2/5; 2. Dechet, de Villefranche, 6' 10" 4/5; 3. Bernardin.

Course pédestre internationale (3 tours, 6 partants). — 1. Pacout, de Lyon, 2' 38" 4/5; 2. Frou-Frou, du Puy, 2' 48"; 3. Vapillon, de Villefranche, 2' 5".

Internationale machines multiples (15 tours, 3 partants). — 1. Dechet-Geoffray, 8' 17" 2/5; 2. Bontemps-Fargeot, 8' 18"; 3. Cretin-Beauvornnais, 8' 20".

Course de Consolation (6 tours, 3 partants). — 1. Raphal, 3' 29" 1/5; 2. Farnier, 3' 30"; 3. Descombes, 3' 31".

Nos félicitations au V. C. C. et surtout à son sympathique président, dont le dévouement, à tout ce qui touche au Sport mérite nos encouragements et nos bravos.

LA TOUR DU PIN. — Voici les résultats d'un match qui s'est couru, le 6 juillet, entre MM. Grog, Tom et Arbaud; 1^{er} Tom; 2. Arbaud; 3. Grog.

Ce match, couru sur 3 kilomètres a été vivement disputé. A l'arrivée, M. Grog a lancé un défi à ses vainqueurs; ce second match sera couru sur piste à une date ultérieure.

Un match également avait été lancé à M. Benoît par M. Ravel de Rives. M. Benoît ne pouvant courir, ce défi est relevé par son camarade, M. Gaudet Louis, de Faverges. Ce match sera couru à une date et avec l'enjeu fixés par M. Ravel sur une distance de 20 kilomètres, sur le parcours La Tour du Pin-Bourgoin et retour.

Vélo-Club de la Tour du Pin. — Dimanche dernier a été

LA PHÉBUS est LA REINE des Bicyclettes, **LE PHÉBUS** est LE ROI des Motocycles
M. BOUCHARD, Représentant, 4, rue de la République, LYON

couru le championnat de fond du *Vélo-Club de la Tour du Pin* sur une distance de 85 kilomètres.

GRENOBLE. — Courses internationales. — Dimanche ont eu lieu, à l'Esplanade de la Porte-de-France, les grandes courses vélocipédiques internationales et départementales organisées par l'*Union Cycliste*. Plus de 5000 personnes assistaient à ces épreuves, qui ont été favorisées par un temps magnifique.

Voici les résultats :

1^o **Course réservée** aux coureurs de l'*Union Cycliste* : 50 fr., 30 fr., 20 fr.

Finale (3,000 mètres) : 1. Berthier, 2. Favel, 3. Guillot.

2^o **Course départementale** : 70 fr., 30 fr., 20 fr., 10 fr.

Finale (3,030 mètres) : 1. Favel, 2. Berthier, 3. Chassigneux, 4. Bot.

3^o **Course de dames**, 3 tours de piste : 50 fr., 25 fr., 10 fr. — 1. Anna Michel, 2. Diane, 3. Marthe.

4^o **Course internationale** : 200 fr., 100 fr., 50 fr.

1^{re} série : 1. Géo, d'Avignon ; 2. Guillot, de Voreppe.

2^e série : 1. Mille, d'Orange ; 2. Deuil, de Grenoble.

3^e série : 1. Merle, d'Avignon ; 2. Menier, de Lyon.

4^e série : 1. Favel, de Grenoble ; 2. Bordigoni, de Lyon.

5^e série : 1. Lombard, de Montfavet ; 2. Bot, de Grenoble.

1^{re} demi-finale (5 partants). — 1. demi-finale : 1. Mille, 2. Géo.

2^e demi-finale : 1. Bordigoni, 2. Merle.

Ces séries ont été très bien menées. Champion, de Genève, incommodé par le mauvais virage de la piste, n'a pu se classer.

La finale internationale met en présence quatre des meilleures pédales du Midi. En voici le résultat : 1. Mille, 4'30" 1/5 ; 2. Géo, 3. Bordigoni, 4. Merle.

5. **Course de motocycles** (amateurs). — Deux tricycles automobiles tentent d'établir le record de cinq tours : Faure met 5' 40" 4/5 ; Darves, 6' 4" 2/5.

Course de primes (10 tours ; prime 5 fr. tous les deux tours ; primes finales 25 et 15 fr.). — Il y a 41 partants. Lombard, de Montfavet, s'adjuge toutes les primes, y compris la première finale. Merle, d'Avignon, gagne la seconde finale.

La distribution des prix a eu lieu immédiatement après les courses sous la présidence de M. Gontard, adjoint au maire de Grenoble.

URIAGE. — De grandes courses vélocipédiques internationales et régionales sont organisées par M. Martin, directeur du Vélodrome d'Uriage, avec le concours du *Vélo-Club* et du *Stade Grenoblois*, le dimanche, 23 juillet, à 3 heures de l'après-midi.

Voici le programme :

1. **Course départementale** réservée aux coureurs habitant depuis au moins six mois l'Isère. 3 prix : 1. 30 francs ; 2. 20 francs ; 3. 10 francs.

2. **Grande course internationale** par séries et demi-finales 1,500 mètres (3 tours) et finale de 5,000 mètres (10 tours), quatre prix : 1. 120 francs, 2. 60 francs, 3. 40 francs, 4. 30 francs.

3. **Course locale ou course de dames.**

4. **Course d'amateurs**, réservée aux baigneurs d'Uriage et aux membres du *Vélo-Club* et du *Stade Grenoblois*.

5. **Course de primes** ouverte à tous les coureurs des courses précédentes, sauf les deux premiers de l'internationale. Distance : 5,000 mètres (10 tours). Prime de 10 francs. Primes finales : 1. 30 fr., 2. 20 fr., 3. 10 fr.

Adresser les engagements au *Vélo-Club Grenoblois*, café des Mille Colonnies, place Grenette, jusqu'à mercredi, 19 juillet, à 9 h. du soir, dernier délai. Joindre à l'engagement 2 fr., droit unique pour prendre part à toutes les courses.

SAINT-ÉTIENNE. — Aux Cyclistes. — Que les dilettanti de la pédale se réjouissent ! M. Ganivet vient d'ouvrir, après l'avoir fait aménager, le **Chalet des Sports**, situé à la *Goyonnière*, à dix minutes de la gare de la Renardière.

Une très bonne piste vélocipédique est à la disposition des sociétés et des amateurs.

La maison se recommande par ses consommations de premier choix, sa cuisine de ménage, à des prix très modérés.

Un atelier de réparations, sous la direction de M. Emonet, fabricant de bicyclettes, rue Ballay, à Saint-Étienne, est attaché à l'établissement.

VALENCE. — Dans le Championnat de la Société de Valence Vélo, sur la distance de 100 kil. sur la route, sont arrivés : 1. Vincent en 3 h. 14 m. ; 2. Jacquin en 3 h. 24 m. ; 4. Leplat en 3 h. 51 m.

Le Bol d'Or (6^e année)

Le départ de la course du Bol d'Or a été donné au Vélodrome du Parc des Princes samedi soir, à 6 heures 45.

Walters, dès le début, a pris la tête et l'a conservée jusqu'au bout, battant les records à partir de la quatrième heure.

Ariès, Frédérick et Fischer ont été victimes d'accidents qui les ont obligés d'abandonner.

Voici les distances couvertes par les 5 premiers à la 24^e heure : 1^{er} Walters, 1020.977 mètres ; 2. Thé, 951.933 m. ; 3. Garin, 909.333 m. ; 4. Noun, 791.333 m. ; 5. Wallelier, 729.333 m.

La Bicyclette Nautique

Heureux bicyclistes ! on vient de leur trouver la bicyclette qui va sur l'eau. En voici le dispositif :

Une bicyclette ordinaire repose sur un *bâti* dont la partie principale se compose de deux flotteurs en forme de cigare, de 2 m. 50 à 3 mètres de longueur, et gonflés comme un « pneu ». L'appareil se meut au moyen des pédales qui, par un engrenage, communiquent leur mouvement à une petite hélice en aluminium placée entre les deux flotteurs. L'hélice sert aussi à la direction ; elle est commandée à cet effet par deux fils de fer fixés à la fourche de la bicyclette.

L'appareil entier peut se plier sous un très petit volume, se fixer sur le guidon, et la bicyclette redevient ce qu'elle était.

Cet appareil est très ingénieux. M. Emille Piotte a mis sa machine à la disposition des spectateurs qui ont voulu par eux-mêmes se rendre compte.

M. Charles Mizon, fils du sympathique adjoint au maire de Gannat, et M. Bogros, receveur de l'enregistrement, ont pu avec une parfaite aisance se promener en tous sens sur la pièce d'eau.

L'appareil est donc très pratique et nous adressons toutes nos félicitations à l'inventeur.

CHOCOLAT CÉRÉALE, le seul n'échauffant pas, 25, rue Grenette

L'Annuaire du Touring-Club de France

Le Touring-Club de France, vient de publier la première édition de son Annuaire (*section automobile*), pour 1899.

C'est un travail absolument original.

Le choix des mécaniciens-voituristes réparateurs a été l'objet de la plus grande attention. Le Touring-Club indique, sous toutes réserves, les mécaniciens sur la capacité desquels il n'est pas suffisamment renseigné, ou qui n'ont pu fournir les attestations demandées à titre de justification de leur compétence.

Pour la première fois, dans un document de tourisme, la force électrique est comptée au nombre des agents de propulsion sur route. Elle est débitée au kilowatt, dans les usines de production pour la recharge des accumulateurs, et le Touring-Club a recherché ces postes de recharges pour les mentionner avec tous les détails techniques nécessaires.

A côté, se trouve la liste complète des dépositaires des cinq principales essences pour moteurs.

Sous les rubriques : Douanes, Circulation, Taxe, Transports, Ouvrages spéciaux, etc., etc., se trouvent réunis tous les renseignements indispensables.

Ce volume est du même format que l'Annuaire général.

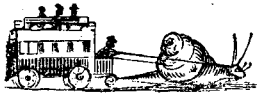
Il est délivré contre 1 franc, aux membres du Touring-Club et à eux seuls.

25, rue GRENETTE INSTITUTION KNEIP DE FRANCE
Articles spéciaux et exclusifs LINGERIE en Tissus cellulaire
POUR TOUS GENRES DE SPORTS CHAUSSURES, Casquettes, Bretelle
artillées, etc., etc.

CYCLES CASTOLDI
Médaille d'Or, Exposition Universelle, DIJON 1898

CYCLISTES ! Avant d'acheter, voyez les nouveaux modèles 1899, qui seront cette année encore les meilleures et les plus belles machines lyonnaises.

R. CASTOLDI, CONSTRUCTEUR
32, Montée des Carmélites et impasse des Carmélites, LYON



AUTOMOBILISME

Le Moto-Club de Lyon

Les membres du M. C. L. sont convoqués pour jeudi soir, 20 courant, au siège, à 9 heures *très précises* du soir.

Vu l'importance des décisions à prendre, *présence absolument obligatoire*.

Ordre du jour: 1^o Election d'un trésorier, d'un trésorier-adjoint, d'un secrétaire, d'un secrétaire-adjoint. — Excursion du 13-14-15 août. Fête au Vélodrome de Genas.

Avis important. — Le Comité de la course Charbonnières-Roanne prévient MM. les membres du Moto-Club de Lyon que le départ collectif aura lieu au siège de la Société, place de la Bourse, 3, à 7 heures précises du matin, samedi 15 courant.

MM. les membres du Moto-Club sont prévenus qu'ils auront libre accès au Casino sur présentation de leur insigne.

Course Charbonnières-Roanne et retour.

Comme nous le faisons prévoir, il y a huit jours, cette épreuve prend des proportions considérables et les engagements, qui affluent, sont signés des meilleurs hommes, parmi les chauffeurs de Lyon, St-Etienne, Roanne, Vienne, Villefranche, Montluçon, Bourgoin et Paris.

Grâce aux précautions prises par le Moto-Club de Lyon qui s'est chargé de l'organisation de la course, aucun accroc n'est à redouter et les coureurs, prévenus aux endroits dangereux, avisés des mille incidents de la route, des points où ils pourront trouver de l'essence, etc., n'auront qu'à se préoccuper de leur vitesse et du meilleur moyen de battre leurs concurrents.

Voici la liste définitive des engagements :

1, Joé, Lyon; 2, Piot, Lyon; 3, Terap, Lyon; 4, Rollet, Villefranche; 5, Lara, Lyon; 6, Edoardo, Lyon; 7, Castoldi Louis, Lyon; 8, Castoldi Zozo, Lyon; 9, Lang, Montélimar; 10, Lamberjack, Paris; 11, Collomb, Paris; 12, Cassis, Lyon; 13, Carrot, Saint-Etienne; 14, Grua, Saint-Etienne; 15, Demeester, Paris; 16, Jean Bert, Paris; 17, Hautot, Saint-Etienne; 18, Lambrechts, Lyon; 19, Rival, Lyon; 20, Poizat, Cours; 21, Cognac, Vienne; 22, Tavier, Lyon; 23, S. Anse, Lyon; 24, Gilbert, Saint-Etienne; 25, Jossierand, Lyon; 26, Guigues, Lyon; 27, Vélinski, Lyon; 28, Mme Marie Paule, Paris; 29, José Dranem, Saint-Etienne; 30, Ducom, Paris; 31, Dupont, Roanne; 32, Merland, Lyon; 33, Dumoulin, Bourgoin; 34, Sommier, Vienne.

Les Courses d'Automobiles à Saint-Etienne

Grâce au temps superbe qu'il faisait dimanche dernier, la foule qui s'était rendue à l'Etivallière pour assister aux courses d'automobiles était très nombreuse.

Le coup d'œil offert par les tribunes était ravissant, grâce aux nombreuses toilettes d'été arborées par la partie féminine des spectateurs.

Remarqué dans l'assistance : MM. Chavanon, maire de Saint-Etienne; Moyne, secrétaire général de la préfecture, et de nombreuses notabilités stéphanoises.

Les épreuves ont été courues avec entrain. Voici les résultats :

1^{re} COURSE. — **Prix de la Société de Sports** (internationale). — Motocycles à une place. — 1^{er}, Marcellin, 27' 25"; 2^e, Lara, 28' 25"; 3^e, Rival, 29' 10".

Elle a été courue en quatre séries de 10 tours ou 5 kilomètres et une finale de 40 tours ou 20 kilomètres.

Deux incidents se sont produits. Par suite d'une fausse manœuvre, M. Gibert est venu se jeter contre la machine de Marcellin. La violence du choc a jeté sur la piste M. Gibert, qui s'est blessé au front.

La machine de Marcellin a eu une roue voilée; quant à celle de Gibert, elle a été complètement mise hors de service.

Le deuxième incident a été provoqué par un chien qui s'était introduit sur la piste. Dumoulin et Gibert arrivaient à ce moment et, ayant voulu dévier pour éviter l'animal se sont heurtés et la secousse les a renversés. Cette chute n'a eu heureusement aucune suite sérieuse.

2^e COURSE. — **Prix de la ville de Saint-Etienne** (internationale). — Voiturettes, poids maximum, 400 kilos : 1^{er}, Lara, 22' 46"; 2^e, Doué, 23' 41"; Gignoux, 24' 20".

Cette course chaudement disputée, comprenait un parcours de 15 kilomètres.

3^e COURSE. — **Prix de l'Etivallière** (internationale). — Motocycles avec avant-train ou voiturettes-remorque : 1^{er}, Marcellin, 14' 29"; 2^e, Carrot, 14' 59"; 3^e, Ducom, 15'.

Cette course a été courue en trois séries et s'est terminée par une finale de 20 kilomètres, admirablement menée.

Une véritable ovation a été faite aux vainqueurs. On a surtout remarqué avec quelle aisance Marcellin a fourni les vingt kilomètres de la finale. Ce coureur est bien le plus accompli qu'il nous ait été donné de voir sur la piste de l'Etivallière.

En somme, excellente journée sportive qui aura, nous l'espérons, plusieurs lendemains.

Tournon. — Ce mois-ci, aura lieu une grande course d'automobiles, dite du *Tour de France*. La course partira de Paris et passera à Nancy, Ambérieu, Aix-les-Bains, Grenoble, Tain, Tournon, Annonay, St-Etienne, Vichy, Périgueux, Nantes et Paris.

Les coureurs seront de passage à Tournon le 19 du courant, vers 9 h. 20 du matin. Ils viendront ce jour-là d'Aix-les-Bains, d'où ils partiront à 6 heures du matin et iront coucher à Vichy. Les coureurs ne marcheront que de jour. Les étapes journalières sont de 400 kilomètres environ. F. CAMPANA.

Le Salon de l'Automobile

Le Salon de l'Automobile au Jardin des Tuileries est, nous l'avions prévu, le grand succès de la saison.

Public aussi intéressant que l'Exposition elle-même.

Rien de plus amusant que ces jeunes femmes en fraîches toilettes interrogeant curieusement sur tel ou tel moteur, raisonnant chevaux, accumulateurs, directions; on sent qu'il y a là non une évolution, mais une révolution.

Toutes ces voitures, les unes lourdes et puissantes, les autres légères et menues, au milieu de ce monde élégant, de ces plantes vertes prodiguées de tous côtés, de ces orchestres, forment un tableau des plus caractéristiques.

Partout des coins charmants : le grand péristyle avec sa loggia sur la rue de Rivoli, la terrasse au-dessus de la « Petite Provence » où trois fois la semaine ont lieu des expériences aérostatiques, le grand bar, avec son orchestre dans le jardin, le rond-point de l'orchestre dans la grande tente de gauche, etc, etc...

Des causeries techniques vont être organisées le matin, des expériences de télégraphie sans fil, etc.

Les éléments scientifiques, mondains, industriels se trouvent mêlés, confondus, de la façon la plus curieuse.

Cette exposition, la dernière du siècle, est vraiment fin de siècle.

1 200 KIL. EN 33 HEURES.

Corre, l'éternel rival de Terront, a terminé brillamment sa tentative de record en battant le temps fait il y a un mois par Terront, de 7 h. 23 m. 42 s., une paille quoi ! Et Corre a fait cela tranquillement, sans aides; sans entraîneurs autres que ceux de bonne volonté rencontrés en cours de route. C'est une performance digne d'admiration, et il faut féliciter sincèrement celui qui vient de l'accomplir; le brave Breton a mis exactement 33 h. 3 m. 46 s. pour couvrir les 1,200 kilomètres

de Paris-Brest et retour. Terront avait mis 40 h. 26 m. 4 s. — où sont les 74 h. 37 m. du Paris-Brest cycliste 1891 ?

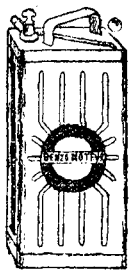
La vitesse moyenne de Corre a été de 36 kilomètres à l'heure, c'est moins vite que ne le prévoyait son tableau de marche, mais comme je l'ai dit plus haut, c'est une jolie performance et nullement à la portée de tout le monde.

Le retour s'est fait bien plus vite que l'aller grâce au vent qui soufflait de l'ouest. Le recordman n'a eu que trois minutes de retard sur son tableau de marche pour les 600 kil. du retour, et si la pluie ne l'avait retardé à l'aller il est probable que le courageux chauffeur eût suivi l'horaire tracé d'avance de bout en bout, sans compter que Corre a fait une chute aux environs de Brest, au milieu de la nuit.

Les gloires sont éphémères : à peine Corre avait-il mis pied à terre, au bout de 33 heures, qu'Osmond rêvait de lui prendre son record et adressait un défi à Béconnais que celui-ci a relevé. Abaisseront-ils le record de 33 à 25 heures comme ils en ont le désir ? J'en doute. Mais ce sera une belle lutte que celle du vainqueur de Paris-Roubaix contre celle du vainqueur de la coupe des motocycles.

Allons, ça chauffe, ça chauffe !

P'Neumatic.



ESSENCE DE PÉTROLE SPÉCIALE
 Marque FENAILLE & DESPEAUX
BENZO-MOTEUR
 POUR
Moteurs et Automobiles

Courses à pied et Athlétisme

U. S. F. S. A.

Commission de Football Rugby (Extraits)

Séance du 21 juin. — Sont présents : M. Garret de Vauresmont, président ; MM. Fos, secrétaire, Binoche, Jobert, Walter, Le Texier, Nicolle, Roudil d'Ajoux, Brennus, Marehand. Excusé : M. Potter.

La proposition de M. Fos : « A la demande du Conseil le Championnat de France est rétabli, » est votée par 6 voix contre 4.

Propositions de M. Marehand : 1° La France est actuellement divisée en trois grandes régions : Paris, Sud-Ouest et Sud-Est » (votée à l'unanimité) ;

2° Des championnats régionaux seront joués respectivement dans ces trois régions, par éliminatoires de ville à ville, et par poule entre clubs d'une même ville (votée à l'unanimité) ;

3° Les deux champions de province se rencontreront à Paris dans un match éliminatoire (votée à l'unanimité).

Propositions de M. Nicolle : 1° Les championnats régionaux se disputent sur le terrain du tenant (voté à l'unanimité) ; 2° La finale du championnat de France se jouera à Paris (voté par 6 voix contre 4).

Propositions de M. Marehand : « Une indemnité suffisante sera allouée aux équipes de province se déplaçant pour le match éliminatoire à jouer à Paris et pour la finale du championnat de France (votée à l'unanimité).

La commission fixe au 15 octobre la clôture des engagements pour le championnat de France, 1^{re} et 2^e séries.

Les nouvelles propositions de la commission de football nous semblent répondre plus exactement aux désirs et aux intérêts exprimés par différents clubs de province.

Nous devons toutefois faire remarquer que la clôture des engagements au championnat est fixée d'une façon prématurée. Si les clubs de Paris peuvent escompter avant la saison leur participation aux championnats, il n'en est pas de même des

équipes de province qui à cette époque ne sont pas encore formées et peuvent à peine apprécier leur force et les éléments sur lesquels elles sont en droit de compter. Pourquoi ne pas reporter la clôture au 31 décembre, si on ne veut pas absolument rendre l'inscription obligatoire, mais laisser le temps d'en voir l'utilité et d'apprécier les équipes constituées ? Pourquoi d'autre part, exclusion, par une clôture anticipée, les bonnes équipes qui, dans les trois premiers mois de la saison, auraient le temps de se révéler et pour lesquelles l'accès au championnat de France serait un précieux stimulant après un heureux début ?

J. G.

Athlétic-Club de Lyon

(Siège social : Taverne St-Hubert.)

Dimanche, à 2 heures, séance d'entraînement pour les sauts en hauteur, en longueur et à la perche, 100 mètres plat, 400 m. plat, courses juniors, lancement du poids, lutte à la corde.

A 4 heures, partie de hockey entre l'équipe première et l'équipe seconde.

Une course de bicyclettes sur route clôturera la journée.

DIJON. — Etoile Rouge de Dijon. — Une nouvelle société qui vient de se fonder à Dijon sous le titre de l'*Etoile Rouge de Dijon* (E. R. D.) a donné, pour ses débuts, une réunion de course à pied au Bois du Parc.

Voici les résultats : 1° **90 m. haies.** — 1^{er} Vienne, 2^e Dardenne, Temps 16" 1/5.

2° **Lancement du poids, handicap.** — 1^{er} Dardenne (1,90) 7 m. 93, 2^e Calinot (2,10) 7 m. 75, 3^e Vienne (1,70) 7 m. 70, 7 concurrents.

3° **Tour de piste contre la montre, handicap.** — 1. Barbelenet (5) 34", 2. Vienne (scr.) 35", 3. Décologne (1") 35" 1/5.

Saut en hauteur. — 1. H. Baunez 0.20 1 m. 50 ; 2. Vienne (scr.), et Dardenne 0,15 deat heat 1'35.

La réunion s'est terminée par une épreuve cycliste, le tour du bois du Parc (1570 m.), 1. Calinot 2'26" 3/5, 2. Joannier, 2'50", 3. Dardenne 2'58".

Si cette société réussit, ce que nous souhaitons de tout cœur, nous aurons à Dijon un puissant centre athlétique avec les clubs et le lycée déjà existants.

Au Comité des Alpes

A propos de M. César Pascal

Il vient de se passer chez les dirigeants du Comité des Alpes un fait absolument rare dans les annales de l'athlétisme, et c'est pourquoi nous ne croyons pas devoir le passer sous silence. A la majorité de 8 voix sur 11 votants, le Comité des Alpes « émet un avis défavorable à la reconnaissance par l'U. S. F. S. A. de l'*Olympic Grenoblois* ». (Procès verbal de l'assemblée générale du Comité des Alpes, 18 juin 1899.) Cette décision, rendue par les délégués du *Lyée de Grenoble*, du *Stade Grenoblois*, du *Cercle Sportif (l'ancien club de Pascal)*, de l'*Union Sportive Chambérienne*, de *Vaucanson-Sport*, du *Foot-Bal-Club Romandis* et du *Lycée de Chambéry*, ne sera pas sans étonner tous les membres des clubs du Sud-Est et des Alpes. Pour qu'il n'y ait confusion, il est utile de remonter à la genèse de l'incident. Le plus brièvement — et le plus impartialement possible — nous allons le faire.

Depuis longtemps déjà, alors qu'il était président du *Cercle Sportif* et délégué au Comité des Alpes, Pascal, oubliant quelque peu ses devoirs de président et de délégué, ne jura plus au C. S. G. et encore moins au Comité des Alpes, si bien que les membres de son club se lassèrent et, par un vote unanime, remplacèrent leur délégué au Comité régional. Fureur du président, qui, voyant son prestige et son étoile pâlir, donna sa démission du C. S. G., parut au club en faisant claquer les portes et en déclarant gravement, tout comme un petit ministre d'opérette, « qu'il tacherait de faire avant de mal au Cercle Sportif qu'il en avait fait au Stade Grenoblois ». La menace n'est point faite pour apeurer le Cercle Sportif, qui, grâce aux tant graves menaces de son ex-président, fera tout comme le Stade et continuera à croître et embellir de la plus jolie des façons.

Voilà l'origine de l'incident. La phrase mérita qu'on s'y arrêtât et si l'ex-président demandait qu'on lui fût quelque réclame, il doit être pleinement satisfait.

En quoi cette phrase a-t-elle quelque attache avec l'*Olympic Grenoblois* ? J'y arrive. M. Pascal, se voyant pour ainsi dire exilé du C. S. G., jugea bon de créer, avec l'aide de quelques renégats du

C. S. G., un nouveau Club qu'il baptisa « *Olympic Grenoblois* ». Nous ne pouvons l'en blâmer, tout au contraire, étant particulièrement très heureux de voir l'athlétisme se développer plus encore dans notre importante région. Mais enfin l'on comprendra facilement qu'après la nouvelle algarade de Pascal, le Comité des Alpes donne un avis défavorable pour la reconnaissance du nouveau club, composé en majeure partie, nous l'avons dit, de membres du C. S. G., les soutiens de Pascal.

— D'ailleurs, la très auguste majesté de Pascal — c'est ainsi que s'exprimaient les serviteurs de Rome en décadence lorsqu'ils parlaient de César; or la citation trouve ici une très juste application, Pascal répétant au prénom de César — nous est suffisamment connue. Pour ma part, je me suis efforcé, au *Lyon-Sport*, au *Journal des Sports* et dans les chroniques athlétiques des quelques organes grenoblois où j'ai trouvé à placer un mot, de faire connaître l'ex-vice-président du Comité du Sud-Est, et aujourd'hui mes amis et les autres sont d'accord pour déclarer que si, par moments, j'ai été quelque peu violent, je suis toujours demeuré absolument « vrai ». C'est déjà quelque chose. Aujourd'hui je ne puis que me répéter, je ne puis que dire : Pascal, excellent dans l'intimité, n'a absolument aucune valeur comme dirigeant d'un club — tant quelconque soit-il. Pour diriger un club, il faut être « unioniste » ; Pascal n'a pas même idée de ce que cela peut être, la réponse plus haut rapportée le prouve suffisamment. C'est regrettable si vous voulez, mais enfin cela est.

En terminant je ne saurais trop conseiller aux membres de l'*Olympic* — je ne parle pas pour ceux venus du C. S. G. et qui sont encore à considérer Pascal comme une idole — je conseille le remplacement de Pascal comme président du nouveau club grenoblois. César perdra peut-être un peu de son prestige, mais le Club et son avenir y gagneront joliment.

J'ai écrit sans animosité aucune ces quelques lignes. A la hâte — loin de Grenoble et des Alpes — j'ai développé l'idée qu'une lettre d'un ami m'a suggérée. Je n'ai jamais eu la pensée — et je le dis bien haut — d'être désagréable à Pascal. J'ai écrit pour le plus grand bien de l'O. G. Que les membres de ce club aient compris, c'est tout ce que je souhaite !

NOËL MABLE.

Dijon-Auxonne (U. S. F. S. A.)

Nous publierons dans notre prochain numéro le compte rendu de cette belle épreuve, si bien organisée par l'U. S. D. Nous nous bornons aujourd'hui à donner la liste des arrivées. Sur 70 inscrits 60 sont partis, 42 ont fait le parcours.

1^{re} catégorie : 1. Mairel (R. C. B.), 1 h. 40 m. 17 s. 2/5 ; 2. Charlot (U. S. D.), 1 h. 41 m. 35 s. ; 3. Chantard (C. N. A.), 1 h. 50 m. 39 s. ; 4. Tortochot (U. S. D.), 1 h. 51 m. 22 s. ; 5. Guillemain (U. S. D.), 2 h. ; 6. Robinet (U. S. D.), 2 h. 14 m. ; 7. Chuchetel (U. S. D.), 2 h. 15 m. ; 8. Leriche (R. C. B.) 2 h. 37 m.

2^e catégorie : 1. Nedet, 1 h. 39 m. 44 s. ; 2. Bertrand, 1 h. 54 m. 54 s. 1/5 ; 3. Ravault 2 h. ; 4. Fritz ; 5. Faraire ; 6. Gabriel ; 7. Kanar ; 8. Michu ; 9. Sautereau ; 10. Ancourt ; 11. Joannier ; 12. Serraz ; 13. Pinsot ; 14. Gauthier ; 15. Duclapet ; 16. Coitet ; 17. Bobant ; 18. Paolot ; 19. Guérillée ; 20. Volauvant ; 21. Mickael ; 22. Chapuis ; 23. Barillot ; 24. Eliacelle ; 25. Pédrot ; 26. Coupevent ; 27. Chablis ; 28. Délaié ; 29. Mutin ; 30. Lemoine ; 31. Lorrain ; 32. Inprevable ; 33. Gillot ; 34. G. Charlot.

Courses à pied.

La course interclubs du Philégic-Club Lyonnais.

Dimanche, 2 juillet, a eu lieu sur la route d'Héyrieu à Monplaisir-la-Plaine, la course pédestre interclubs, organisée par le *Philégic Club Lyonnais*. Un temps assez beau a favorisé cette épreuve qui, nous pouvons le dire, a été un vrai succès pour cette jeune société. Un public nombreux a assisté à cette course et a paru y prendre un véritable intérêt.

A 4 heures 35, M. Delorme, starter, donne le départ à un peloton de 17 coureurs.

Dès le début de la course, Mage et Ducelier prennent la tête et mènent très vite. Si bien qu'au bout de 3 kil., deux pelotons sont déjà formés et distants de 200 mètres l'un de l'autre.

Dans le premier, Mage, qui pousse comme un sourd, est suivi par Moissonnier et de Ducelier, supérieurement entraînés.

Le virage à St-Priest se fait dans cet ordre 27 minutes après le départ. Silôt repris, Mage abandonne.

A. Faure, Drevet, Doz, Fontanille, Pinet et Peillon passent au virage avec 400 m. de retard sur le premier peloton.

Vers le 12^e kil. Moissonnier P. C. L. s'assure alors 150 m. sur Ducelier, qu'il conservera jusqu'au bout et se classe premier, finissant dans un joli style et très frais. Les 15 kil. du parcours ont été couverts en 55' 3" 4/5.

Ducelier, P. C. L. est deuxième à 22' du premier, il a fait une très jolie course et a droit à toutes nos félicitations ; 3^e A. Faure ; P. C. L. ; 57' 37" ; 4^e Drevet ; R. C. L. ; 5^e Doz ; R. C. L. ; 6^e Mage ; P. C. L. ; 7^e Pinet. F. C. L. ; 8^e Fontanilles ; F. Ct L. ; 9^e Peillon ; A. C. L. ; 10^e Bertrand ; P. C. L.

Les résultats, comme on le voit, sont très bons, les sept premiers ayant fait le parcours en moins d'une heure et le Philégic ajoute un fleuron à sa petite couronne, ses coureurs ayant pris les trois premières places.

Le soir, au Palais d'Été, un banquet a réuni coureurs et invités. M. Klain, R. C. L. préside ayant à ses côtés : MM. Deck, des Vrais Amis de Charbonnières, Delorme et Berthet, du R. C. L. M. Héritier, président de l'A. C. L., s'était fait excuser. Au dessert, M. Ducelier, président du P. C. L., remercie en quelques mots les coureurs et les Sociétés Lyonnaises qui ont contribué au succès de cette épreuve. M. Klain répond, en remerciant le P. C. L. au nom des Sociétés Lyonnaises, de l'accueil qui leur a été fait, et M. Deck (G. V. A. C.) lève son verre en l'honneur du P. C. L.

La parole est alors donnée aux chanteurs et, tour à tour, nous avons applaudi MM. Delorme, Aycaguer, Corteys, Drevon, etc. qui nous ont fait passer de délicieux instants.

En somme, bonne journée pour le Sport et pour la camaraderie ; et nous espérons que les Philégistes nous donneront l'occasion d'applaudir à de nouveaux succès, c'est ce que nous leur souhaitons, en conservant un bon souvenir de cette bonne journée.

REDMANN

Défi.

Neuville, le 16 juillet 1899.

Monsieur le Directeur du *Lyon-Sport*.

A la suite d'une vieille discussion avec quelques camarades de Club, je vous serais reconnaissant de vouloir bien annoncer par le *Lyon-Sport* que je me tiens à la disposition de tous les coureurs membres du Cycle régional de Neuville pour un match à courir à pied sur cent mètres. — Enjeu date et lieu de la rencontre à fixer. E. USAMS, ex-champion du C. R. N.

Un triple défi.

M. Moissonnier, à la suite de sa course de 16 kilomètres, s'étant vanté de ne craindre personne du Philégic, nous relevons son défi. M. Auguste Faure lui lance un match sur l'heure course.

M. Eugène Geoffray lui propose également un match sur la distance de 30 kilomètres et au-dessus sur la route qu'il voudra bien choisir. Signé : A. FAURE, du F. C. L. et GEOFFRAY, du F. C. L.

La Jeunesse Sportive.

Les adhérents absents à la réunion du 4 juillet dernier, au café Chapuis, rue Montesquieu, 45, sont informés que, sur la décision de l'Assemblée, le titre de la Société a été changé contre celui de **Red Star Club**.

Voici la composition du bureau : Président, M. Bernadon ; vice-président, M. Roux ; secrétaire, M. Marjollet ; secrétaire-adjoint, M. Jarrey ; trésorier, M. Vial.

Les jeunes gens désirant faire partie de la Société, sont priés de se faire inscrire au siège provisoire, rue Montesquieu, 45, café Chapuis, ou à la réunion du 18 juillet, au même local.

Le secrétaire : MARJOLLET.

PROFESSIONNALISME

Les Championnats de France.

C'est demain, 16, à Paris, que se disputeront, pour la quatrième fois, les championnats de France professionnels, organisés par la *Fédération des Sociétés athlétiques de France*.

Cette année, les championnats sont composés de 19 épreuves dotées, toutes pareillement, de prix en espèces. De plus, un 800 mètres, réservé aux coureurs des départements, dont on annonce la venue nombreuse à Paris, terminera la journée.

Ces dix épreuves seront dotées chacune de quatre prix : 30 fr., 15 fr., 10 fr., 5 fr.

Tous ces prix forment un total de 635 fr., ce qui est fort coquet.

Les engagements (2 francs par course au concours, sauf pour le 800 m.), seront reçus par M. A. Léveillé, trésorier de la Fédération, jusqu'au 12 juillet, au siège social café des Enfants de Paris, 167, rue du Temple. V. B.

Les Championnats du Sud-Est

La seconde journée des championnats régionaux de la F.S.A.F. disputés dimanche au Vélodrome de la Tête-d'Or, n'ont pas obtenu le succès désiré par les dévoués organisateurs, par suite de divers incidents imprévus qui se sont produits au cours de la réunion. Le gardien de la pelouse avait oublié de fermer une bouche d'arrosage, de sorte qu'en arrivant sur le terrain les coureurs ont constaté que la piste de 100 mètres inondée ne formait plus qu'un vaste marécage.

Dans le **championnat de 400 mètres**, une bousculade s'est produite dans le premier virage, entre les trois meilleurs coureurs. Chabieux ayant réclamé contre ses adversaires Fourroux et Pinet, et cette réclamation n'ayant pas été admise, il a quitté la piste et n'a voulu prendre part à aucune des autres épreuves dans lesquelles il était engagé.

Le **Championnat de l'heure** n'ayant réuni que l'engagement de Louit, qui, au dernier moment, n'a pu partir, a été réservé pour les coureurs de seconde catégorie.

Fourroux s'est adjugé également le saut en hauteur et longueur, mais a été battu dans le championnat de 100 mètres, par Méru. Sans diminuer en rien le mérite de ce dernier, il convient de remarquer que Fourroux avait pris part, avant le 100 mètres, à toutes les autres épreuves de championnats, tandis que Méru s'était sagement réservé pour cette épreuve. En tout cas nous ayons eu une jolie lutte, car dès le départ le résultat a été incertain, et ce n'est que sur le poteau que Méru s'est assuré une courte poitrine sur son adversaire.

Le championnat de marche et les championnats de bicyclettes qui devaient se disputer le matin, ont été renvoyés à une date ultérieure. Voici les résultats :

Championnat de 400 m. — 1. Faufox (C.P.V.), 2. Pinet (C.P.V.), 3. Chabieux (C.P.L.), T. 58 s. 1/5. Gagné de 1 m. 50, le troisième à 5 m.

Au coup de pistolet les coureurs partent sans se presser, mais au premier virage le train s'accroît et les trois coureurs voulant chacun prendre la tête se bousculent mutuellement. C'est Fourroux qui a pris la tête, mais Chabieux est décollé de deux mètres; rageusement il revient à toute vitesse dans la ligne droite et essaye de passer Pinet, mais n'ayant pas la distance suffisante pour le passer, il est encore bousculé par celui-ci; dès lors il ne lutte plus, et Fourroux qui a toujours gardé la tête gagne facilement d'un mèt. 50.

Championnat de saut en hauteur. — 1. Fauroux (C.P.V.) 1 m. 43; 2. Janin (S.L.) 1 m. 40; 3. Gautier (C.P.L.).

Championnat de saut en longueur. — 1. Fauroux (C.P.V.) 5 m. 43; 2. Gautier (C.P.L.).

Championnat de l'heure (coureurs de seconde catégorie) : 1^{er} Perrin (C.P.V.), 14 kilomètres 100. Quatre partants se mettent en ligne, ce sont Perrin (C.P.V.), Lapérouse (S. L.), Gautier et Girollet (C.P.L.). Dès le second tour Perrin commence à s'échapper, et au bout de 3 kilomètres il parvient à doubler ses concurrents qui ne marchent pas du tout. Girollet abandonne peu après. Une lutte s'engage pendant quelques tours entre Lapérouse et Gautier, puis ce dernier qui n'est pas du tout entraîné, s'effondre et abandonne. Lapérouse l'imite peu après, incommode par la chaleur tropicale dont les coureurs sont gratifiés. Seul le jeune Perrin continue courageusement, très applaudi du reste par le public, et fini l'heure sans pousser, ayant couvert 14 kilomètres 100 mètres.

Championnat de 100 m. — Finale : Méru (S. L.); 2. Fauroux (C.P.V.) à une poitrine. T. 12 s. 1/5. Chabieux qui était égale-

ment qualifié pour la finale ayant refusé de partir, deux concurrents seulement se sont mis en ligne sur la piste marécageuse du 100 mètres. C'est ce qui explique le mauvais temps fait dans la finale malgré une magnifique lutte jusqu'au poteau.

A la fin de la réunion, Chabieux du C.P.L. a lancé un défi à Pinet du C.P.V. sur 400 m. à courir le 14 juillet au Vélodrome de la Tête-d'Or. Enjeu 20 francs. V. Brochu.

Course de Marathon

Le dimanche 2 juillet, a eu lieu, la course de Marathon, et c'est par une pluie torrentielle qu'a été donné le départ de cette course, à 48 concurrents sur 87 inscrits. La victoire est revenue à un Français, Charbonnel, que nous avons vu à Lyon, le mois dernier, et qui a fait le parcours [en 2 h. 33' 10"], battant de plus de deux minutes son plus sérieux concurrent, l'Anglais Hurst, le vainqueur de l'épreuve en 1896. Le troisième a été un inconnu, nommé Desgrandchamps, et notre champion lyonnais, Louit, quatrième à 45 secondes seulement du troisième, dont il ignorait la présence devant lui. Malgré un retour offensif sur la fin, Louit ne pouvait arriver à rattraper complètement son retard. Son temps a été de 2 heures 42 minutes : temps magnifique, si l'on remarque le temps exécrable qu'il faisait, sans compter les fatigues d'un long voyage.

Louit est donc maintenant classé comme un des premiers coureurs de France, et cela ne peut que faire honneur à notre région, ainsi qu'au Club Pédestre et Vélocipédique de Lyon dont il est un des plus fermes soutiens. Bravo ! Louit, hip, hip, hip, hurrah ! V. B.

Match Janin-Luciani

C'est le dimanche 23 juillet, que se courra sur le parcours Beaunant-Brindas et retour (17 kil. 500 environ) le match conclu entre M. Janin du Stade Lyonnais et Luciani, du Cercle des Sports.

Ce match promet d'être des plus intéressants, car ayant commencé cette semaine à s'entraîner régulièrement, ces deux coureurs seront au meilleur de leur forme, à la date fixée pour ce match.

D'ailleurs un service spécial d'entraîneurs sera organisé en vue de cette rencontre par M. Marcel le dévoué capitaine d'entraînement du Stade Lyonnais et par M. Léonard du Cercle des Sports.

Ces deux coureurs ayant déjà honorablement figuré dans nos grandes courses de fond sur route, nous sommes sûrs que tous deux auront à cœur de faire triompher les couleurs de leur club respectif et par suite nous ferons assister à une lutte des plus acharnée.

L'enjeu fixé à 25 francs sera déposé entre les mains de M. Martelat le sympathique président du Stade Lyonnais.

Une course spéciale réservée aux entraîneurs, qui nous l'espérons, viendront en masse aider leurs camarades, clôturera cette intéressante journée.

POIDS ET LUTTE

Il y a quinze jours, au local de la Société de l'Athlétic-Club des Jeux Olympiques, a eu lieu une fête sportive en l'honneur et sous la présidence de M. Ostier, de retour du Soudan.

Très bien réussie cette fête intime, comprenant différents assauts de boxe, pointe, épée, sabre et lutte. Remarquable particulièrement : MM. Fabre et Assaut, professeurs aux Touristes Lyonnais ; Charignon, professeur à la Française et Bourquin le dévoué et sympathique professeur de l'A. C. L.

Nos félicitations à M. Bourquin pour son dévouement et son travail assidu, que nous avons pu apprécier avec les différents élèves présentés par lui, entr'autres Mlle Eugénie et M. Maurice

Ostier, deux enfants qui ont profité de ses bonnes leçons et qui promettent.

Assaut de boxe très réussi entre MM. Couturier et Bedon, jeu très fin et très serré : plusieurs passes de maîtres.

Lutte splendide entre MM. Tournu et Bise ; ce dernier sortant vainqueur à la 2^e reprise.

M. Pfeiffer l'excellent masseur de la Société, n'a eu aucun accident à déplorer.

A l'issue de la réunion, M. Ostier a remis plusieurs souvenirs commémoratifs à MM. Bourquin, professeur d'escrime ; Couturier, professeur de boxe ; Fourment, trésorier adjoint ; et enfin Déchenaud, l'athlète de la Société, pour ses différents exercices de force : 100 kilogs à deux mains en 2 temps et 63 kilogs à l'arrachement d'un temps. En un mot, soirée bien menée et très réussie. Nos félicitations à cette société qui ne compte qu'un an d'existence et qui a déjà su s'attirer de si nombreuses sympathies dans notre ville par son caractère exclusivement amateur, et la tenue et la correction de ses membres.

GYMNASTIQUE



St-Rambert-Ille-Barbe.—La Société *Patrie* donnait dimanche 9, son deuxième cours de démonstration des mouvements imposés à son concours du 3 septembre 1899.

Au local de la rue des Docks, décoré avec goût par la circonstance, le Conseil d'administration a été heureux de recevoir d'importants délégués des Sociétés Lyonnaises et régionales, parmi lesquelles nous remarquons : *La Jeune France de Villeurbanne*, *l'Eclair de Villeurbanne*, *l'Etoile de Neuville*, *Fraternelle de Fontaines*, *Touristes Lyonnais* (centrale), *Eclair de Lyon*, *Enfants de l'Avenir d'Oyonnax*, *Excursionnistes Lyonnais*, *Enfants de l'Avenir du 5^e arrondissement*, *Touristes Lyonnais* (section de Villeurbanne et de St-Clair), *Alerte du Grand-Trou*, *la Patrie du 3^e arrondissement*, *Martiale de Lyon*, *Avenir de Ste-Colombeles-Vienne*, etc.

Après le travail le plaisir, car un vin d'honneur gracieusement offert par *Patrie*, réunissait tous les délégués qui ont échangé des vœux de réussite.

Cette réunion nous permet de constater que le succès annoncé pour le 3 septembre ne fait que s'affirmer de plus en plus, le Conseil d'administration nous prie d'être son interprète pour remercier tous les délégués présents de leur aimable visite.

Fête des Enfants du Revard

Notre excellente société *Les Enfants du Revard*, a donné sa fête annuelle le dimanche 25 juin, à Aix-les-Bains ; elle avait invité, pour rehausser l'éclat de cette manifestation, *l'Allobroge*, de Grenoble, les *Sauveteurs de l'Isère*, les *Trompettes grenobloises* et la Fanfare municipale d'Aix, c'est dire que superbe a été le défilé qui a eu lieu à l'arrivée des sociétés, à 9 heures du matin, de la gare au parc.

Le terrain de fête était le rond-point du charmant parc d'Aix-les-Bains. Pendant que les gymnastes s'y préparaient pour les exercices, les principaux délégués des sociétés étaient conduits par M. Mottet, adjoint au maire, à l'Hôtel de Ville, où un vin d'honneur leur était aussitôt servi.

M. Mottet, et après lui M. Pin, président des *Enfants du Revard*, souhaitaient une cordiale bienvenue aux sociétés et plus spécialement à MM. Clément, Grandjean, Damon, Ageron et Houeix, de la Fédération du Sud-Est ; ce dernier, qui n'avait pas craint la longueur du voyage de Celte à Aix, était plus spécialement félicité et remercié.

A 10 heures, les délégués étaient de nouveau au parc où se tenait la fête ; une légère ondée essayait de faire pour au

nombreux public présent, mais l'ondée en était pour ses frais. Les gymnastes grenoblois et aixois produisaient alors les ensembles de Dijon, des exercices au reck, puis *l'Allobroge* faisait applaudir une bien belle série d'ensemble avec barre et un groupe de pyramides aux parallèles.

M. Gimet, maire d'Aix-les-Bains, venu pour féliciter les gymnastes et remercier les invités de M. Pin, donnait le signal des applaudissements ; la fanfare et les trompettes n'étaient pas oubliées et recueillaient, elles aussi, de nombreux vivats.

A 11 heures 1/2, nouveau défilé, apéritif, puis dîner à l'hôtel du Lac. Cette partie de la fête se passe bien, comme les autres parties du reste, et les 200 convives présents font honneur au repas enlevé en cinq sec. A l'issue du dîner, M. le Maire et M. Pin réunissent les principaux invités, parmi eux, MM. Clément, Grandjean, Damon, Ageron, Houeix, Rabut, conseiller municipal de Grenoble, Quesnel, Genon, Allouis, Bertrand, les dévoués de *l'Allobroge*, et leur offrent le champagne. Plusieurs discours et toasts sont portés : nous regrettons de ne pouvoir, faute de place, les analyser tous.

Eussie on fait une promenade au Grand Port, aux bords du beau lac bleu que chanta si bien Lamartine, et alors qu'à l'approche de l'heure impitoyable du départ, certains de nos camarades rentrent à Aix pour répondre à la gracieuse invitation à dîner de M^{me} et M. Pin, nous regagnons la gare et... en route, J.T.

PANORAMA ALPES-JURA

Lyonnais, vous pouvez, tout en vous promenant, Voir, au Parc, les Alpes-Jura commodément, Promener vos regards des monts jusqu'à la plaine, Sans craindre le brouillard, sans fatigue, sans peine.

UN ALPIN.

SPECTACLES ET CONCERTS

Nouveau Concert d'été des Folies-Bergère. — La variété du programme, des débuts de plus en plus intéressants, tout contribue à faire du music-hall de l'avenue de Noailles le rendez-vous préféré de la jeunesse lyonnaise.

On nous annonce de nouvelles attractions.

MAISONS RECOMMANDÉES

CYCLES. — **Thimonier et cie** ; Constructeurs-Mécaniciens. 21, rue Terme, Routière, 260 fr., Course, 325 fr.

DIVERS. — **Roche, Bandagiste**, 39, Cours de la Liberté, (Bandages ordinaires et spéciaux. — Hernies — Ceintures — Bas — Varices, etc.)

CYCLES

Cycles construits avec des pièces de première marque

J. BOUILLON

MÉCANICIEN

LYON, 26, place Tolozan, 26, LYON

RÉPARATIONS — REMISAGE — ENTRETIEN — ACCESSOIRES

Toutes mes réparations sont garanties

L'Administrateur-Gérant : A. BURNICHON.

Imp. P. LEGENDRE & Cie, Lyon. — Anc. Maison A. Waltener.